

RAPPORT ANNUEL

2014-2015

Adopté par le conseil d'administration
le 24 novembre 2015 (CA-2015-11-24-08)

ISBN 978-2-923199-35-9

Dépôt légal 4^e trimestre 2015

*Une réalisation du Secrétariat général, en collaboration avec les différentes
directions du collège.*

© Cégep de Drummondville

960, rue Saint-Georges
Drummondville (Québec) J2C 6A2
www.cegepdrummond.ca

819.478.4671
info@cegepdrummond.ca

TABLE DES MATIÈRES

Message du président et de la directrice générale	5
Le Cégep de Drummondville.....	6
Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du cégep	7
Bilan des enjeux stratégiques 2013-2016	13
Le Plan de réussite 2013-2016	19
Les statistiques sur les étudiants.....	24
Hommage au personnel	28
Les statistiques sur le personnel	31
L'année 2014-2015 en bref	34
La formation continue et les services aux entreprises	52
Le Centre collégial d'expertise en gérontologie (CCEG).....	55
Centre d'expertise en reconnaissance des acquis et des compétences	56
Direction des services administratifs	57
Les états financiers	59
Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de services.....	62
Rapport d'utilisation de certaines allocations spécifiques	63
Tableau d'honneur et distinctions	64
Reconnaissance étudiante	66
Composition des instances	68
Organismes apparentés	71

Message du président et de la directrice générale

CONJUGUER ACQUIS ET DÉVELOPPEMENT DANS UN CONTEXTE DE COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES

C'est avec enthousiasme que nous vous présentons, au nom des membres du conseil d'administration et du personnel du collège, le *Rapport annuel 2014-2015 du Cégep de Drummondville*. Il est le reflet du dynamisme et de la diversité de la portée d'action de notre maison d'enseignement supérieur dans son milieu.

D'entrée de jeu, soulignons que les membres du conseil d'administration se sont rencontrés à six reprises en assemblée ordinaire en 2014-2015, en plus d'avoir participé à trois assemblées extraordinaires. Aucune situation n'a été traitée en cours d'année en lien avec le *Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du collège*, un document qui est reproduit intégralement aux pages suivantes.

L'an 2 du *Plan stratégique de développement (PSD) 2013-2016* a été des plus profitables pour notre organisation. En effet, il met en lumière nos créneaux d'excellence et nous invite à nous dépasser en plaçant l'étudiant au cœur de nos actions.

Notre organisation a eu à se dépasser comme jamais en vertu des efforts budgétaires qui nous ont été commandés en cours d'année afin de maintenir le haut niveau de qualité de notre enseignement et de poursuivre le développement de notre collège. La communauté collégiale peut être fière du travail accompli malgré cette période de turbulences.

Toutes les directions du collège ont mis l'épaule à la roue et toutes les décisions ont été prises en fonction du maintien des effectifs en place, de l'amélioration du milieu de vie (spécifiquement des aires communes), de l'accroissement de l'efficacité organisationnelle, et du développement du Système d'information multiservice pour l'efficacité (SIMpl'E), dans la foulée des travaux liés à l'assurance-qualité de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.


Parmi les autres faits marquants de l'année 2014-2015, comment passer sous silence la mobilisation majeure entraînée par la tenue des Jeux du Québec à Drummondville? Notre Collège a su démontrer une fois de plus son rôle de leader régional. L'esprit de collaboration qui en a découlé marquera à jamais notre établissement.

Soulignons également au passage le 25^e anniversaire de fondation de notre programme en *Danse*, le début de la construction du gymnase Desjardins, qui commande un investissement de quelque 2,4 millions \$ piloté par la Fondation du Cégep de Drummondville, et la 1^{re} place au Québec de notre collège pour la moyenne de ses étudiantes et de ses étudiants (92 %) à l'épreuve uniforme de français (parmi les 48 cégeps publics comptant 500 passations et plus).

Notre milieu aborde maintenant l'exercice 2015-2016 avec confiance compte tenu de la croissance des dernières années et des saines pratiques de gestion en place. Il n'appartient qu'à notre milieu de relever avec brio les multiples défis qui se présentent.

D'ailleurs, un grand merci aux membres du conseil d'administration et aux membres du personnel du collège pour leur confiance et leur appui.

Bonne lecture!


Alain Charest, président


Brigitte Bourdages, directrice générale

Le Cégep de Drummondville

NOTRE MISSION

- Former et qualifier nos étudiants, jeunes et adultes.
- Contribuer au développement de citoyens responsables et à celui de notre communauté.

NOS VALEURS

- L'accessibilité aux études
- La réussite

NOS PRINCIPES ET NOS VALEURS DE PORTÉE STRATÉGIQUE

- Faire ensemble
- La qualité de l'acte éducatif
- La qualité du milieu de vie
- L'innovation et l'amélioration continue
- L'engagement et le rayonnement dans le milieu

NOTRE VISION

- Un cégep à dimension humaine, choisi pour sa différence.

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du cégep

Préambule

Considérant que la loyauté envers l'organisation transcende les intérêts des groupes d'où sont issus les administrateurs;

Considérant que tous les membres sont des administrateurs au même titre sans égard à leur milieu de provenance;

Le Cégep de Drummondville se dote du présent *Code d'éthique et de déontologie*.

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la *Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie*. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du *Code civil du Québec*.

De plus, le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* adopté par le gouvernement en vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* et entré en vigueur le 1^{er} septembre 1998 s'applique aux administrateurs du cégep de Drummondville.

1 Définitions

Dans le présent code, les mots suivants signifient :

ADMINISTRATEUR : membre du conseil d'administration du Cégep;

ANNÉE : année civile, à moins qu'il ne soit spécifié autrement, par exemple, année scolaire;

CODE : le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du cégep de Drummondville;

CÉGEP : le Cégep de Drummondville;

INTÉRÊT : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux;

RÈGLEMENT : le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics adopté par le gouvernement du Québec, paru dans la Gazette officielle du Québec le 30 juin 1998 et entré en vigueur le 1^{er} septembre 1998.

2 Objet

Le CODE a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du cégep en vue :

- d'assurer la confiance du public à l'endroit du conseil d'administration du cégep;
- d'assurer l'intégrité et l'impartialité de ses administrateurs;
- de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité pour la meilleure réalisation possible de la mission du cégep dans l'esprit de son *Projet éducatif*.

3 Champ d'application

Tout administrateur est assujéti aux règles du CODE et du RÈGLEMENT. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du CODE.

Les règles du présent CODE s'appliquent *mutatis mutandis* avec les ajustements nécessaires aux membres siégeant au comité exécutif. De plus, les obligations et règles d'éthique prévues au présent CODE s'appliquent aussi, le cas échéant, aux cadres membres du personnel du cégep.

4 Devoirs généraux des administrateurs

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi dans le meilleur intérêt du Cégep et pour la meilleure réalisation possible de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité, comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable. L'administrateur doit s'engager à participer aux réunions du conseil et à s'abstenir de s'inscrire dans des activités de boycottage, de collusion et de ralentissement des travaux du conseil.

5 Obligations des administrateurs

Annuellement, lors de la déclaration confidentielle d'intérêts, chaque membre du conseil d'administration atteste par écrit qu'il a pris connaissance du présent CODE et qu'il se déclare lié par ses dispositions.

5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du cégep et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Cégep;
- ne pas se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- agir avec civilité, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les administrateurs avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Cégep;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime;
- ne pas s'immiscer dans la gestion courante du cégep en dehors des fonctions qui lui sont dévolues par le conseil d'administration.

5.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions d'administrateur;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Cégep à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public obtenus dans l'exercice de ses fonctions d'administrateur;
- ne pas agir au nom ou pour le compte d'autrui dans une affaire avec le Cégep et pour laquelle il détient de l'information non disponible au public.

6 Rémunération des administrateurs

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du cégep. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Cégep, par exemple, pour participer à des comités ou groupes de travail. Le remboursement des dépenses, comme les frais de séjour et de déplacement, encourues en vue de participer à des activités liées à l'exercice de ses fonctions d'administrateur est admissible, selon les procédures en vigueur au cégep.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

7 Règles en matière de conflit d'intérêts

7.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder en vue des meilleurs intérêts du Cégep.

7.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle ou apparente, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Les situations de conflit d'intérêts peuvent généralement avoir trait à l'argent, à l'information, à l'influence ou au pouvoir.

Les situations de conflit d'intérêts ayant trait à l'argent sont notamment celles relatives aux avantages directs, cadeaux ou marques d'hospitalité ainsi qu'aux relations contractuelles entre le Cégep et une organisation extérieure dans laquelle l'administrateur possède un intérêt direct ou indirect.

Les situations ayant trait à l'information sont notamment celles relatives au respect de la confidentialité ou à l'utilisation de l'information à des fins personnelles.

Les situations ayant trait à l'influence sont notamment celles relatives à l'utilisation des attributions de sa charge d'administrateur pour infléchir une décision ou obtenir directement ou indirectement un bénéfice à son propre avantage ou à celui d'un tiers.

Les situations ayant trait au pouvoir sont notamment celles relatives à l'abus d'autorité, le fait de se placer dans une situation de vulnérabilité ou de porter atteinte à la crédibilité du Cégep en ayant un comportement incompatible.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

- a) la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- b) la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Cégep;
- c) la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Cégep;
- d) la situation où l'administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Cégep, à l'exception des cadeaux d'usage et de peu de valeur.

7.3 Déclaration d'intérêts

Dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent CODE ou dans les 30 jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au directeur général une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise ou organisation faisant affaire ou ayant fait affaire dans la dernière année avec le Cégep et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner.

Par ailleurs, l'administrateur doit remettre au directeur général sa déclaration annuelle d'intérêts mise à jour, lors de l'assemblée annuelle du conseil (telle que définie à l'article 3.1 du règlement n° 1 du cégep – Règlement de régie interne) ou dès que des situations nouvelles interviennent; cela inclut le retrait de la déclaration d'intérêts lorsque la situation causant le conflit cesse.

Si la situation réelle ou appréhendée de conflit d'intérêts intervient en cours de mandat de l'administrateur, par exemple en prenant connaissance de l'ordre du jour d'une assemblée, celui-ci doit divulguer cette situation au directeur général dès l'occurrence de la situation ou, au plus tard, dans les 30 jours de la connaissance de cette situation, mais avant le traitement de la question par le conseil d'administration.

La déclaration d'intérêts doit aussi faire état des entreprises ou organisations où l'administrateur fait partie du conseil d'administration, du bureau de direction ou de ce qui en tient lieu, incluant les organismes où l'administrateur agit à titre de représentant ou de délégué du Cégep.

Le directeur général informe le président du conseil d'administration des situations potentielles de conflit d'intérêts qui lui ont été déclarées.

7.4 Interdictions

L'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration a l'obligation de se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors la présence de l'administrateur et en toute confidentialité.

7.5 Rôle du président

Le président du conseil ou son remplaçant, le cas échéant, est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du conseil doit, après avoir entendu les représentations des administrateurs, le cas échéant, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. La décision du président est finale.

Le président, lorsqu'il constate qu'un membre s'absente régulièrement des réunions du conseil, doit rencontrer ce membre afin de discuter avec ce dernier de son intérêt envers le Cégep, de sa disponibilité pour participer aux délibérations et travaux du conseil et, le cas échéant, l'inviter à remettre sa démission.

7.6 Rôle du directeur général

Le directeur général, dépositaire des déclarations d'intérêts, a le devoir de signifier au président ce qui lui semble une situation de conflit d'intérêts si l'administrateur concerné ne le fait pas lui-même au moment d'amorcer les délibérations sur un point pouvant faire l'objet d'un conflit d'intérêts. Le président décide du droit de participer aux délibérations et de voter.

8 Conseiller en déontologie

Le secrétaire général agit comme conseiller en déontologie. Il est notamment chargé :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du CODE et du RÈGLEMENT gouvernemental qui l'accompagne;
- de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête à la réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;
- de faire publier dans le rapport annuel du Cégep le présent CODE ainsi que les renseignements prévus à la loi.

9 Conseil de discipline

9.1

Le conseiller en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du CODE ainsi que des résultats de son enquête.

9.2

Le conseil d'administration agit lui-même comme conseil de discipline ou peut former un conseil de discipline distinct qui décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

9.3

Le conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au conseil de discipline et, sur demande, être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

9.4

Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.

Le conseil de discipline qui conclut que l'administrateur a contrevenu à la loi ou au CODE recommande au conseil d'administration une sanction disciplinaire appropriée, dans les cas où le conseil de discipline n'est pas le conseil, ou impose la sanction disciplinaire appropriée, si le conseil d'administration agit lui-même comme conseil de discipline. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

10 Procédure d'amendement

Le présent CODE peut être amendé par le conseil d'administration selon la même procédure que celle qui est en vigueur pour l'amendement des règlements du cégep. Les prescriptions légales ou réglementaires quant à l'information et à la diffusion du CODE s'appliquent au CODE amendé comme au CODE originel.

Bilan des enjeux stratégiques 2013-2016

Bilan annuel des résultats obtenus par le Cégep en regard des objectifs fixés dans son plan stratégique (Loi sur les cégeps, article 16.1)

1. PLACER L'ÉTUDIANT ET SA RÉUSSITE AU CŒUR DE NOS ACTIONS

1.1 *En offrant un environnement permettant à chaque étudiante et à chaque étudiant de réussir son parcours et de développer son plein potentiel*

- Compilation et suivi de la réussite des cours du secondaire et du collégial des étudiantes et étudiants admis sur la base d'unités manquantes. Cette analyse permet, chaque année, d'ajuster nos façons de faire en lien avec cette clientèle à risque.
- Activité d'échanges secondaire-collégial entre des enseignantes et des enseignants des disciplines de sciences portant notamment sur le rythme des apprentissages, l'encadrement, la motivation et l'évolution de l'enseignement des mathématiques et des sciences.
- Distribution électronique d'une lettre du directeur des études aux étudiants et aux étudiantes qui ont réussi l'ensemble de leurs cours de première session.
- Production d'un rapport hebdomadaire sur les abandons de cours (semaines 2 à 5) afin d'assurer un repérage hâtif des étudiantes et des étudiants en difficulté potentielle et un suivi constant des programmes et des cours problématiques.
- Imposition d'un contrat d'études à certains étudiants et étudiantes, à l'admission ou à la suite des résultats obtenus au terme de la session. Les élèves visés sont pris en charge par les aides pédagogiques individuels et le personnel enseignant, responsable d'une mesure d'aide à la réussite.
- Concertation constante entre le personnel enseignant responsable d'une mesure d'aide, les aides pédagogiques individuels et les conseillères et conseillers pédagogiques permettant de placer les besoins des étudiantes et étudiants au cœur des actions pour l'année à venir. Le personnel enseignant et le personnel professionnel conviennent ensemble des mesures d'encadrement et de suivis; déterminent les stratégies d'enseignement adaptées aux besoins des nouveaux étudiants; s'assurent de la qualité et du développement optimal du programme et de la formation.
- Passation du questionnaire *Autoévaluation du vécu scolaire* par les nouvelles et les nouveaux admis, analyse des résultats et diffusion aux équipes programmes; production d'un bulletin mi-session, repérage des étudiantes et étudiants en difficulté, analyse des besoins par les équipes et identifications des interventions à privilégier.
- Continuation du projet « Incomplet temporaire en grammaire », proposé par les enseignantes et les enseignants de la discipline *Français*, pour des étudiants et des étudiantes en échec au cours *Écriture et littérature* et qui répondent à certains critères liés à la maîtrise de la langue ainsi qu'aux directives ministérielles.
- Imposition de cheminements de programmes étalés à certains étudiants et étudiantes dont la qualité du dossier d'admission scolaire est faible (*Règlement relatif à l'admission, Règlement pédagogique*).
- Cliniques sans rendez-vous offertes, sur une base hebdomadaire durant la session, par les aides pédagogiques individuels afin d'améliorer la disponibilité et l'efficacité des services.

- Production et diffusion de la *Déclaration de la philosophie de services à l'étudiante et à l'étudiant du Cégep de Drummondville*. Le texte de la déclaration est publié dans le document *Parcours* et remis, par l'entremise du portail, à tous les élèves admis dans un programme ou au cheminement *Tremplin DEC*.
- Formation donnée en classe à tous les étudiants et étudiantes de première session sur la recherche documentaire et assistance technique à la recherche et aux ateliers multimédias disponible au Centre d'apprentissage intégré (CAI).
- Conclusion du comité Vision 2016 du CAI, composé d'enseignantes et d'enseignants, de membres du personnel de soutien, d'étudiants et d'étudiantes dont le mandat était d'élaborer une vision pour l'aménagement des nouveaux locaux physiques.
- Concrétisation d'une étude portant sur le cheminement *Tremplin DEC*, à la suite des faibles taux de réussite des étudiantes et des étudiants inscrits dans ce cheminement afin d'amorcer, en 2015-2016, une analyse approfondie de leur situation.
- Implantation du logiciel Antidote dans tous les programmes. Des trousseaux ont été remis à chacun des départements.
- Classification du Cégep en deuxième position au Québec parmi tous les collèges ayant plus de 500 passations (publics et privés) à l'épreuve uniforme de langue.
- Majoration de 16 % dans le taux de réussite des élèves inscrits au cours de français 601 (de 68 % à 84 %).
- Obtention de la bourse Schulich Leader par deux étudiantes du Cégep de Drummondville (Marie-Danielle Duquette, en *Sciences de la nature* et Rosemarie Dupont en double DEC en *Sciences de la nature* et *Danse*).
- Modification de l'offre de cours en *Éducation physique* avec l'ajout de deux nouveaux cours.
- Implantation finale du programme *Arts, lettres et communication, option Multidisciplinaire et option Langues*.
- Rencontres par programme des nouvelles et nouveaux admis en août et en septembre par l'entremise d'un cours de première session. La rencontre en août permet d'informer les étudiantes et les étudiants sur les différents services d'aide disponibles au cégep; l'importance de l'engagement, de l'assiduité et de la persévérance; les outils et ateliers de formation offerts en soutien aux apprentissages; la composition du programme; les obstacles à la réussite; les règlements et les moyens de communication. La rencontre en septembre vise à présenter les services et les communautés disponibles sur le portail : la cote de rendement; les préalables universitaires et le calendrier scolaire.
- Validation des cheminements scolaires et proposition de choix de cours adaptés aux situations observées : rencontre des étudiants et des étudiantes en difficulté ou en retard dans leur formation.
- Élaboration d'un document faisant état de la situation scolaire et personnelle des étudiantes et étudiants expulsés et qui demandent un recours. Le document consigne l'ensemble des données relatives à la situation de l'élève et permet de mieux identifier les difficultés ou problématiques, revoir ou maintenir la décision, proposer un plan d'action, le cas échéant.

- Pour la planification stratégique 2013-2016, une cible de 93 % de taux de satisfaction de la part des étudiantes et des étudiants a été fixée. La consultation menée par Omnivox auprès des étudiantes et des étudiants se déroule en avril pour mesurer leur satisfaction par rapport à leur expérience au cégep de Drummondville. La question posée est la suivante : Je suis globalement satisfaite ou satisfait de mon expérience étudiante au Cégep de Drummondville. Le taux cible de 93 % a été légèrement dépassé en 2013-2014, mais frôlé en 2014-2015.

	2013-2014	2014-2015
Totalement en accord	38,3 %	36,0 %
En accord	55,4 %	56,1 %
En désaccord	5,2 %	6,4 %
Totalement en désaccord	1,1 %	1,6 %

- Les locaux des services adaptés ont été aménagés pour faciliter la confidentialité et pour améliorer l'efficacité. La secrétaire administrative occupe maintenant un bureau plus fonctionnel, les auxiliaires de vie étudiante sont localisées dans un local plus approprié et les deux techniciennes en éducation spécialisée ont été installées dans des locaux voisins l'un de l'autre.
- Le Centre d'activité physique a bénéficié de l'ajout d'un deuxième gymnase avec une mezzanine, d'une nouvelle localisation et d'un agrandissement du dépôt et du comptoir de services, d'un cinquième vestiaire, d'une salle multifonctionnelle, d'une salle de rencontre et de toilettes supplémentaires. Nos installations sportives intérieures répondent maintenant bien aux besoins d'un effectif étudiant de plus de 2200 étudiantes et étudiants à l'enseignement ordinaire.

2. INNOVER POUR NOUS DISTINGUER

2.1 *En positionnant le cégep dans des pratiques et des créneaux porteurs*

- Réorganisation majeure de la structure à la Direction des études qui intègre tout le dossier des technologies de l'information. Dans la foulée des compressions budgétaires imposées au réseau collégial, cette réorganisation a permis d'économiser un poste de coordination.
- Modification de la Politique d'appréciation des enseignements afin de l'adapter à la réalité vécue sur le terrain.
- Élaboration des nouveaux programmes *Technologies sonores* et *Techniques d'intervention en délinquance*.
- Abolition du programme *Technologie de l'électronique* à la suite de trois années de suspension du programme dû au nombre insuffisant d'inscriptions.
- Actualisation de documents pour soutenir la pédagogie, tels que : cadre de référence de l'épreuve synthèse de programme, fiche trimestrielle d'approbation des plans de cours; bilan programme; fiche d'analyse de situation du programme; formulaire de demande de projet programme/mesures d'aide à la réussite.

- Activités pour soutenir l'acte pédagogique offertes lors de la journée pédagogique ou à l'occasion des rencontres organisées les mardis midi, telles que : enseignements et services adaptés; l'apprentissage pour tous; classes d'apprentissage actif; les responsabilités, droits et différents éléments liés à la profession d'enseignant et d'enseignante au Cégep de Drummondville; littérature et empathie : lire de la fiction pour mieux communiquer; les télévoteurs de « Turning point ».
- Implantation du programme *Arts, lettres et communication, option Langues et option Multidisciplinaire*; implantation de l'an 2 du programme *Arts visuels*; implantation de la modification des programmes *Sciences humaines* et *Sciences de la nature*; révision du logigramme du programme *Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment*.
- Achat de tablettes électroniques pour améliorer l'efficacité du processus d'appréciation des enseignements.
- Préparation à l'approche iPad pour les programmes *Techniques professionnelles de musique et chanson* et *Musique* (préuniversitaire).
- Actualisation des documents relatifs à l'appréciation des enseignements; arrimage des opérations entre la formation continue et la formation ordinaire.
- Concertation entre les intervenants de la Commission scolaire des Chênes et le Cégep de Drummondville pour la préparation des horaires et de l'inscription aux cours du secondaire pour les étudiantes et les étudiants admis sur la base des unités manquantes.
- Concertation avec les responsables de l'équipe de hockey Les Voltigeurs de Drummondville afin de favoriser la persévérance et la réussite des élèves-athlètes.
- Collaboration avec l'Université du Québec à Trois-Rivières pour le développement d'un parcours de formation intégrée entre le DEC *Techniques de comptabilité et de gestion* et le baccalauréat *Sciences comptables*.
- Dans le cadre des projets du Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada (RCCFC), le Cégep a terminé un projet de collaboration avec La Cité, en Ontario, et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick. Le Cégep a reçu deux réponses favorables à des projets du RCCFC. Le premier en est un de collaboration en gérontologie avec le Collège Boréal, à Sudbury, et le deuxième en est un de cours en soins palliatifs avec La Cité, en Ontario, et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick.
- Le Cégep a obtenu l'autorisation pour offrir le DEC en *Techniques d'intervention en délinquance*, est toujours actif dans le dossier d'un DEC en *Techniques de pharmacie* et a déposé une demande d'autorisation pour un autre DEC.

2.2 *En demeurant un partenaire majeur dans le développement de notre communauté*

- Participation de plusieurs départements et services du collège à la 50^e Finale des Jeux du Québec – Drummondville Hiver 2015.
- Exposition des projets finaux d'étudiants en *Arts visuels* à la Galerie d'art Desjardins située dans la Maison des arts Desjardins Drummondville.
- Collaboration avec la coopérative artistique Axart pour l'organisation d'expositions d'œuvres des étudiants inscrits au programme *Arts visuels*.
- Participation aux rencontres du comité sur la persévérance scolaire de la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec (TRECQ) et implication lors des Journées de la persévérance scolaire.

- En novembre 2014 et en mars 2015, des enseignantes au Département de soins infirmiers organisent avec succès des collectes de sang en collaboration avec l'organisme Héma-Québec et des étudiants et étudiantes de *Soins infirmiers*.
- Hébergement de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour deux programmes réguliers de baccalauréat avec un partage des installations comprenant, entre autres, l'accès au centre d'apprentissage intégré du collège.
- Le Cégep et la Clinique spécialisée des jeunes adultes du CSSS Drummond ont convenu, le 1er mars 2015, d'une entente pour un projet pilote de collaboration facilitant le dépitstage, le soutien et la référence de jeunes psychotiques.

3. NOUS DÉMARQUER COMME ORGANISATION À DIMENSION HUMAINE

3.1 *En valorisant les personnes et en facilitant leur contribution*

- Un sondage visant à mesurer la satisfaction globale des membres du personnel à l'égard de leur expérience au Cégep a été effectué en novembre 2014. L'objectif poursuivi par cette consultation était de valoriser les personnes et faciliter leur contribution. La cible était de 90 %. La participation de 172 employés a été enregistrée pour ce sondage. Les résultats du sondage démontrent un taux de satisfaction global de 88,4 %. Des efforts pour atteindre la cible sont déjà déployés. Selon les résultats du sondage, 94,8 % des participants sont fiers d'être à l'emploi du Cégep de Drummondville. À l'énoncé « J'estime que le Cégep de Drummondville met en place des activités favorisant mon bien-être », 62,7 % des participants ont répondu favorablement. Cet énoncé ayant remporté le plus bas taux de satisfaction, des moyens ont rapidement été mis en place afin d'améliorer cet élément. À cet égard, la DRHAC a organisé un perfectionnement collectif d'une journée intitulé « mobilisation et reconnaissance », pour l'ensemble des gestionnaires. Également, le comité *Reconnaissance et valorisation*, lequel est composé de membres provenant de toutes les instances syndicales et de l'Association des cadres, travaillera à mettre en place diverses activités de reconnaissance favorisant le bien-être des personnes. Dans la même veine, les membres du comité *Saines habitudes de vie* ont quant à eux, proposé deux programmations d'activités favorisant le bien-être des membres du personnel, une à l'automne et une autre à l'hiver. La participation aux activités est toujours en croissance et les commentaires sont des plus positifs.
- Dans le cadre du programme de perfectionnement, la *Politique de perfectionnement du personnel enseignant*, adoptée au conseil d'administration le 10 juin 2014, a été expérimentée au cours de l'année. À la suite de cette expérimentation, le comité de perfectionnement a relevé certaines améliorations à apporter, lors d'une prochaine révision. Des perfectionnements collectifs ont été offerts pour l'ensemble du personnel, notamment sur divers logiciels; sur des notions de français et sur des outils de gestion pour le personnel d'encadrement.
- Dans le cadre du *Programme d'accès à l'égalité en emploi*, la Commission des droits de la personne et de la jeunesse a confirmé la conformité de notre programme, pour la 1re phase d'implantation. Des travaux seront menés par le comité d'accès à l'égalité afin de transmettre la phase 2 du programme, en septembre 2017.

- Sur le plan de la gestion de la rémunération, un module de gestion du temps a été implanté au service de l'organisation scolaire dans le but de gérer les absences du personnel enseignant de façon informatisée. Ce changement élimine les feuilles de temps avec copie carbone traditionnellement utilisées. Toutes les personnes concernées par ce changement ont collaboré, faisant en sorte que l'implantation s'est déroulée de façon exemplaire.

Le Plan de réussite 2013-2016

À la suite des départs temporaires de conseillères pédagogiques et d'une aide pédagogique individuelle, 2014-2015 a été une année de formation des nouvelles ressources, de réorganisation des responsabilités et de report de certains dossiers. Malgré ces périodes de turbulence organisationnelle, les réalisations prévues au *Plan de réussite* ont, pour la plupart, été accomplies.

En harmonie avec le *Projet éducatif* du cégep, le *Plan de réussite 2013-2016* comprend trois orientations, sous l'objectif « Offrir un environnement permettant à chaque étudiant de réussir son parcours et de développer son plein potentiel en plaçant leur réussite au cœur de nos actions du *Plan stratégique de développement* du collège » :

- 1.1.1 *Améliorer la maîtrise de la langue française*
- 1.1.2 *Favoriser les interventions concertées de tous les membres du personnel pour accentuer le soutien aux étudiants et aux étudiantes dans leur transition et leur cheminement au collégial.*
- 1.1.3 *Évaluer l'impact des mesures d'aide pour faire évoluer les pratiques.*

Près de 50 mesures d'aide à la réussite ont été mises en place par les comités de programme pour répondre aux besoins des étudiantes et des étudiants. Ces mesures d'aide concernent la transition du secondaire au collégial, l'intégration dans le programme, le cheminement et les difficultés scolaires, le sentiment d'appartenance ainsi que les compétences transversales. L'objectif commun pour l'ensemble de ces mesures est de soutenir la réussite et la persévérance des étudiantes et des étudiants. La Direction des études peut compter sur les recommandations d'un comité consultatif composé de ressources enseignantes et professionnelles pour s'assurer de l'avancée des travaux du *Plan de réussite* et recevoir des propositions d'ajustements quant aux outils utilisés, le cas échéant.

Pour chacune des orientations du *Plan de réussite*, la Direction des études s'est dotée de plans d'action qui présentent les axes d'intervention, les moyens retenus, les responsabilités et les échéanciers de travail. Voici, en bref, le bilan de travail pour chacune des orientations du *Plan de réussite*.

Améliorer la maîtrise de la langue française

Le plan d'action en lien avec cet axe de réussite comprend 11 éléments de travail à être réalisés pour juin 2016. Amorcé à l'année 2012-2013, c'est avant même le début du *Plan de réussite 2013-2016* que des actions concrètes ont été enclenchées et d'autres se sont ajoutées.

Sans faire un bilan exhaustif de toutes les actions, la majorité des comités de programmes ont déterminé le cours de premier trimestre, porteur de la formation *Antidote*. Tous les programmes ont développé un lexique et développé les trousseaux de français ou d'exercices spécifiques en lien avec l'amélioration du français écrit et en font état dans les plans de cours. La Direction des études a procédé à une validation de conformité à la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* au regard de la langue pour l'ensemble des politiques départementales d'évaluation des apprentissages.

Pour l'année 2014-2015, le tiers des programmes d'études avait une mesure spécifique d'aide à la réussite liée à l'amélioration de la qualité du français écrit. Un document sur l'utilisation d'*Antidote* a été conçu à l'automne 2014 et a été envoyé aux différents membres du personnel au début de la session d'hiver 2015. Ce document a également été déposé sur le portail dans la communauté « Qualité de la langue française ». Des tutoriels sur *Antidote* ont également été créés; ceux-ci permettront au personnel enseignant ainsi qu'aux étudiantes et étudiants de s'approprier ce logiciel sans l'aide d'un formateur.

Des activités liées à la langue française ont été proposées aux étudiantes et aux étudiants ainsi qu'aux membres du personnel, telles que : dictée trouée, activités de reconnaissance, dictée d'équipe.

Enfin, l'équipe enseignante de la discipline « Français » a produit le cahier *Réviser et corriger* qui sera utilisé dans le cours *Écriture et littérature*, premier cours de la séquence en français.

Favoriser les interventions concertées de tous les membres du personnel pour accentuer le soutien aux étudiants et aux étudiantes dans leur transition et leur cheminement au collégial.

Le plan d'action de cet axe du *Plan de réussite* comprend huit éléments de travail à être réalisés pour juin 2016.

La production d'un guide de procédures pour la mise en œuvre de la concertation a permis aux équipes programmes ainsi qu'aux ressources professionnelles de mieux organiser leur travail, de déterminer les priorités, de cibler rapidement les étudiantes et étudiants à risque et déterminer le type d'intervention à mettre en place. Le travail de concertation permet aussi de convenir, avec les enseignantes et les enseignants, de stratégies d'enseignement gagnantes et de les soutenir face à des situations d'enseignement-apprentissage vécues.

Certaines équipes programme ont travaillé sur une base régulière, voire hebdomadaire, avec les ressources professionnelles pour mieux contrer les problématiques identifiées au cours de l'année précédente ou rencontrées en cours de session. Des données sur les caractéristiques des étudiantes et des étudiants sont remises lors de la première rencontre de concertation afin de mieux cibler les besoins (Programme d'encadrement particulier (PEP), étudiants étrangers, abandon de cours, étalement de cheminement, retour aux études, unités manquantes, sport-études, notamment). Ces données permettent de tracer le portrait des nouveaux admis dans le programme. Par la suite, les aides pédagogiques individuels produisent les bulletins mi-session. Les équipes programme reçoivent aussi les résultats du questionnaire « Mon vécu scolaire », rempli à la mi-session par les nouveaux admis. Ces données sont analysées par les conseillères et conseillers pédagogiques, les aides pédagogiques individuels et les enseignantes et enseignants. Les enseignantes et enseignants utilisent la plateforme LÉA pour indiquer les absences aux cours et noter les résultats aux évaluations en cours de trimestre. Toutes ces données constituent des indicateurs qui alimentent le travail de concertation.

La concertation a changé nos pratiques de travail à l'égard de la réussite. Collaborer avec les enseignantes et les enseignants dans l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation de l'efficacité des mesures d'aide et l'adaptation de la mesure selon les constats tirés de l'évaluation améliore l'efficacité dans la prise de responsabilités de chacun. Les mesures d'aide à la réussite ne sont pas statiques, et ce, même durant la session.

Elles évoluent selon les besoins observés puisque le plan d'action est ajusté en équipe multidisciplinaire. À cet égard, le Service des programmes et de l'aide à la réussite a produit des documents portant sur l'analyse de situation du programme, la présentation d'une mesure d'aide à la réussite et le bilan de la mesure.

La Direction des études, conjointement avec le personnel professionnel du service, analyse chacune des demandes proposées par les programmes, rend sa décision et indique ses attentes, tant pour la mise en œuvre de la mesure que pour les résultats attendus. En début d'année scolaire, la Direction des études rencontre les responsables de programme et de mesures d'aide pour discuter des dossiers pour l'année.

Évaluer l'impact des mesures d'aide pour faire évoluer les pratiques

Le plan d'action de cet axe du *Plan de réussite* comprend quatre éléments de travail à être réalisés pour juin 2016.

Au terme de chaque année, le Service des programmes et de l'aide à la réussite produit le « Journal de la réussite » qui présente les actions réalisées dans l'année. On peut lire, dans celui de juin 2015, cinq constats touchant cette orientation du *Plan de réussite* :

Premier constat : Rendre disponible un guide de la concertation dans lequel seront présentés certains éléments importants que doit contenir le bilan d'une mesure d'aide à la réussite.

Deuxième constat : Dresser un inventaire d'indicateurs pouvant se rattacher à la réussite des étudiants afin de les utiliser dans la démonstration de l'impact des mesures d'aide.

Troisième constat : Même si un bon nombre de bilans ne contiennent pas de regard critique sur la mesure, la majorité des mesures d'aide, évaluées ou non, sont reconduites d'année en année.

Quatrième constat : Pour s'inscrire dans une approche qui assure une qualité, les bilans des mesures d'aide devraient contenir un regard critique pour tenter, le plus possible, de répondre à des besoins des étudiants ou pour orienter la prochaine mise en œuvre de la réussite.

Cinquième constat : Mettre à la disposition des responsables d'une mesure des outils pratiques, faciles et utiles pour soutenir les enseignantes et les enseignants dans l'évaluation du processus, et aussi pour que l'évaluation des mesures d'aide s'inscrive dans nos pratiques sans en créer une surcharge.

Chaque année, les comités de programme reçoivent un bilan quantitatif (bilan programme) contenant des données statistiques quant à la réussite et la persévérance des étudiantes et des étudiants inscrits au programme. Ce document constitue le point de départ pour l'élaboration des mesures d'aide à la réussite. Des données liées à la gestion du programme et aux résultats provenant de questionnaires remplis par les étudiantes et les étudiants complètent le portrait et permettent la mise en œuvre de mesures d'aide qui répondent à des besoins observés chez les étudiantes et les étudiants et qui sont pertinentes au regard des problématiques soulevées.

Des modifications ont été apportées aux bilans programmes, produits en janvier de chaque année, et une fiche d'analyse a été développée pour consigner les objectifs et les résultats au regard des critères d'évaluation de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC). La fiche d'analyse comprend aussi des données relatives à la gestion du programme et la mise en place des opérations prescrites dans nos politiques. La fiche d'analyse du programme est remplie par la personne responsable du comité de programme, par l'aide pédagogique individuelle et par le conseiller pédagogique. Les résultats de chaque personne sont, par la suite, mis en commun afin d'avoir une vue complète des réalisations de l'année qui se termine. Les fiches d'analyse sont transmises à la Direction des études au terme de l'année.

À l'année 2014-2015, des responsables d'une mesure d'aide à la réussite ont collaboré avec la responsable de la mise en œuvre du *Plan de réussite* dans l'élaboration d'un questionnaire destiné aux étudiantes et aux étudiants pour valider l'efficacité de la mesure. Ce type de questionnaire sera utilisé en 2015-2016 pour l'ensemble des mesures afin de nous permettre, comme indiqué dans la *Politique institutionnelle d'évaluation des programmes*, de procéder à une collecte de données perceptuelles.

Pour permettre une évaluation juste de l'impact des mesures d'aide sur la réussite des étudiants et des étudiantes et leur persévérance, il importe de se doter d'outils d'évaluation des programmes efficaces et pertinents, de déterminer des indicateurs précis quant aux cycles et aux critères d'évaluation et convenir des processus à mettre en place. Cet axe de travail du *Plan de réussite* sera complété en juin 2016.

Accessibilité et réussite en toile de fond du Plan de réussite

Le *Plan de réussite* ne pourrait atteindre ses objectifs sans les enseignantes et les enseignants qui offrent des périodes de disponibilité hors cours aux étudiantes et aux étudiants et mettent en place des mesures d'aide adaptées aux besoins particuliers ou collectifs des étudiants et des étudiantes de leur programme.

Le *Plan de réussite* se réalise par le travail des conseillères et conseillers pédagogiques pour les problèmes liés à la gestion de classe ou encore pour développer de nouvelles stratégies pédagogiques, préparer les examens, élaborer les plans de cours, et aider les enseignantes et les enseignants à améliorer leurs compétences relationnelles. Les nouvelles enseignantes et les nouveaux enseignants sont rencontrés par l'équipe de la Direction des études en début de session et reçoivent, par la suite, le soutien requis à leur enseignement, soit par des rencontres individuelles ou par l'entremise d'ateliers offerts par l'équipe de conseillers pédagogiques. Ces ateliers permettent aux enseignantes et aux enseignants d'actualiser leurs approches pédagogiques et d'adapter leur enseignement aux différents types d'apprenants. En 2014-2015, 67 enseignantes et enseignants ont été soumis au processus d'appréciation des enseignements. Cette opération leur permet de cerner leurs points forts et les points à améliorer au plan pédagogique, au plan de l'évaluation et au plan relationnel. Les conseillères et les conseillers pédagogiques sont en soutien aux enseignantes et aux enseignants tout au long de cette démarche.

Le *Plan de réussite* se réalise par des mesures d'aide à la réussite, mais aussi grâce aux services offerts par les centres d'aide (au nombre de 11) et le soutien à la recherche documentaire et multimédia offert par l'équipe du Centre d'apprentissage intégré (CAI).

Le *Plan de réussite* se traduit par le travail des aides pédagogiques individuels qui ont effectué plus de 2500 entrevues individuelles; organisé des cliniques sans rendez-vous sur une base hebdomadaire; visité l'ensemble des groupes de première année; animé des ateliers portant sur la gestion du stress, préparation aux examens, organisation du travail; produit et diffusé aux responsables de programmes les bulletins mi-session et répondu à plus de 4500 messages internes Omnivox (MIO).

Le *Plan de réussite* comprend aussi le travail de l'équipe de la Direction de la formation continue et des services aux entreprises ainsi que de l'équipe de la Direction des affaires étudiantes et communautaires, soient les Services adaptés, le Service d'orientation, le Service de l'aide financière, le soutien aux équipes sportives et l'aide psychosociale.

Le *Plan de réussite* incite la Direction des études à réfléchir sur certaines pratiques, notamment en ce qui concerne le cheminement *Tremplin DEC*. Un rapport sur l'état de situation de ce cheminement a été produit en 2014-2015 et remis à la Direction des études. Ce rapport comprend certaines recommandations ou certains moyens à privilégier pour 2015-2016.

Les statistiques sur les étudiants

Taux de réussite des cours suivis : cours réussi / cours suivi pour l'ensemble des programmes préuniversitaires et techniques

Session An	Type Formation	Taux de réussite moyen
A 2011	Formation préuniversitaire	88,3 %
	Formation technique	89,6 %
A 2012	Formation préuniversitaire	86,1 %
	Formation technique	86,1 %
A 2013	Formation préuniversitaire	88,6 %
	Formation technique	90,0 %
A 2014	Formation préuniversitaire	89,4 %
	Formation technique	88,5 %
Cible PSD 2016	Formation préuniversitaire	90,4 %
	Formation technique	91,3 %

Taux de réussite du premier cours de français (601101MQ) pour l'ensemble des programmes préuniversitaires et techniques

Session An	Type Formation	Taux de réussite moyen
A 2011	Formation préuniversitaire	78,9 %
	Formation technique	70,8 %
A 2012	Formation préuniversitaire	76,5 %
	Formation technique	58,3 %
A 2013	Formation préuniversitaire	81,6 %
	Formation technique	75,7 %
A 2014	Formation préuniversitaire	88,4 %
	Formation technique	68,1 %
Cible PSD 2016	Formation préuniversitaire	82,7 %
	Formation technique	71,4 %

Source : CLARA
TR moyen = Taux de réussite moyen

Taux de réussite à l'épreuve uniforme en langue d'enseignement et littérature (EUL) pour l'ensemble des programmes

Année	Taux de réussite
2010-2011	88,4 %
2011-2012	87,3 %
2012-2013	84,8 %
2013-2014	89,9 %
2014-2015	89,1 %
Cible PSD 2016	90,0 %

Source : CLARA

Taux de diplomation deux ans après la durée prévue pour les programmes techniques

Cohorte	Taux de diplomation
2005	56,1 %
2006	53,0 %
2007	55,0 %
2008	53,7 %
2009	52,2 %
Cible PSD 2016	60,0 %

Source : Système Profil scolaire des étudiants par programme (PSEP du SRAM
SRAM : Service régional d'admission du Montréal Métropolitain

Taux de diplomation deux ans après la durée prévue pour les programmes préuniversitaires

Cohorte	Taux de diplomation
2006	54,0 %
2007	57,1 %
2008	57,3 %
2009	54,2 %
2010	55,8 %
Cible PSD 2016	71,0 %

Source : Système Profil scolaire des étudiants par programme (PSEP) du SRAM
 SRAM : Service régional d'admission du Montréal Métropolitain

Les statistiques sur l'effectif étudiant

Répartition de la clientèle selon le sexe et par secteur d'enseignement - Automne 2014

Filles	Garçons	total
1315	966	2281

Répartition de l'effectif étudiant selon le secteur d'enseignement - Automne 2014

Accueil ou transition	223
Formation préuniversitaire	1017
Formation technique (avec NNC.0D)	1041
	2281

Répartition de l'effectif étudiant selon les programmes à l'enseignement ordinaire - Automne 2014

PROGRAMMES		Nb d'étudiants	% du total
08X.XX	Tremplin DEC * (et autres cheminements)	223	10 %
Total accueil ou transition		223	10 %
200.1X	Double DEC – Sciences de la nature	19	1 %
300.1X	Double DEC - Sciences humaines	24	1 %
500.1X	Double DEC - Arts et Lettres	13	1 %
501.1X	Double DEC – Musique	1	0 %
506.1X	Double DEC – Danse	3	0 %
Total formation Double DEC		60	3 %
200.B0	Sciences de la nature	251	11 %
300.A0	Sciences humaines	429	19 %
500.XX	Arts et Lettres	102	4 %
501.A0	Musique	61	3 %
506.A0	Danse	60	3 %
510.A0	Arts visuels / Arts plastiques	54	2 %
Total formation préuniversitaire		957	42 %
180.A0	Soins infirmiers	285	12 %
221.D0	T.E.E.B.	113	5 %
241.21	Fabrication mécanique	6	0 %
241.A0	Génie mécanique	97	4 %
243.BB	Électronique	6	0 %
322.A0	Éducation à l'enfance	131	6 %
410.A0	Logistique du transport	14	1 %
410.B0	Comptabilité et gestion	62	3 %
410.D0	Gestion de commerces	98	4 %
412.A0	Tech. de bureautique	53	2 %
420.A0	Tech. de l'informatique	54	2 %
551.A0	Tech. prof. de musique et chanson	90	4 %
Total Formation technique - sans NNC.0D		1009	44 %
NNC.0D	Sonorisation et enregistrement	32	1 %
Total Formation technique		1041	46 %
GRAND TOTAL		2281	100 %

Hommage au personnel

Le Cégep de Drummondville a honoré, lors des soirées hommage qui se sont tenues les 28 novembre 2014 et 10 juin 2015, les membres de son personnel qui ont franchi l'étape remarquable des 10 ans, 15 ans, 20 ans, 25 ans, 30 ans et 35 ans de service au sein du personnel du collège. On y a également souligné le départ à la retraite de 11 personnes qui ont quitté au cours de l'année 2014-2015. Voici en détail la liste du personnel honoré :

10 ans de service

Personnel enseignant

- M^{me} Diane Adam, Département des soins infirmiers
- M. Christian Brouillard, Département des sciences humaines
- M^{me} Marie Caya, Département des techniques administratives
- M. Daniel Couture, Département de musique
- M^{me} Violaine Girard, Département des soins infirmiers
- M^{me} Nancy Houle, Département de littérature et communication
- M^{me} Stéphanie Labbé, Département de musique
- M^{me} Joëlle Mathieu, Département des sciences humaines
- M^{me} Caroline Ouellet, Département d'éducation à l'enfance
- M^{me} Geneviève Pepin, Département en danse
- M^{me} Isabelle Rhéaume, Département des techniques administratives
- M. Edwin Rossbach, Département de littérature et communication
- M^{me} Danika Verrier, Département des techniques administratives

Personnel de soutien

- M^{me} Catherine Laforce, technicienne en loisirs – Service de la vie socioculturelle
- M. Frédéric Montembeault, technicien en informatique – Service des technologies de l'information et du soutien à l'enseignement

Personnel professionnel

- M^{me} Mylène Lavoie, conseillère pédagogique en bibliothéconomie – Service des technologies de l'information et du soutien à l'enseignement

15 ans de service

Personnel enseignant

- M^{me} Paule Magnan, Département de musique
- M. Daniel Nadeau, Département de génie mécanique

Personnel de soutien

- M^{me} France Bourdages, secrétaire administrative – Affaires étudiantes et communautaires

Personnel professionnel

- M. Marc Pepin, conseiller pédagogique – Formation continue et services aux entreprises

20 ans de service

Personnel enseignant

- M. Grégoire Bédard, Département de littérature et communication
- M. Richard Lanoie, Département de langues
- M^{me} Martine Ouellet, Département de littérature et communication
- M^{me} Micheline Rioux, Département des techniques administratives

Personnel de soutien

- M^{me} Lise Bessette, technicienne en travaux pratiques (Arts visuels) – Service des technologies de l'information et du soutien à l'enseignement
- M^{me} Martine Rodier, secrétaire administrative – Formation continue et services aux entreprises

25 ans de service

Personnel enseignant

- M. Guy Bernard, Département des techniques de l'informatique
- M^{me} Maryse Blanchette, Département en danse
- M. Gilbert Fleury, Département de musique
- M. Francis Gagnon, Département de musique
- M^{me} Hélène Jutras, Département de bureautique
- M. François Robillard, Département des sciences humaines
- M^{me} Esther Trudel, Département d'éducation à l'enfance

Personnel de soutien

- M^{me} Joanne Boisvert, technicienne en documentation – Service des technologies de l'information et du soutien à l'enseignement
- M^{me} Lucille Gagnon, technicienne en informatique – Service des technologies de l'information et du soutien à l'enseignement

30 ans de service

Personnel de soutien

- M^{me} Carole Lampron, agente de soutien administratif – Service de l'organisation scolaire
- M^{me} Colette Tessier, secrétaire administrative – Formation continue et services aux entreprises

Homage à nos retraités de la dernière année

Personnel enseignant

- M^{me} Francine Baril, Département des soins infirmiers
- M. Camil Bélisle, Département de musique
- M. Daniel Caron, Département d'électronique
- M^{me} Carole Guay-Lefebvre, Département d'éducation physique
- M. José M. Harguindey, Département de musique
- M^{me} Sylvie L'Heureux, Département des techniques de l'informatique
- M. Gilles Turgeon, Département d'électronique
- M^{me} Sylvia Watterson, Département de langues

Personnel cadre

- M. Laurent Boyer, coordonnateur – Direction des études

Personnel de soutien

- M^{me} Raymonde Cusson, agente de soutien administratif – Direction des services administratifs
- M^{me} Ginette Lemay, agente de soutien administratif – Service des technologies de l'information et du soutien à l'enseignement

Les statistiques sur le personnel

En 2014-2015, le Cégep de Drummondville comptait 370 employées et employés (excluant les enseignantes et les enseignants de la Direction de la formation continue et des services aux entreprises) répartis ainsi :

Répartition du personnel	
Personnel cadre et hors cadre	15
Personnel professionnel	18
Personnel enseignant	282
Personnel de soutien	55
TOTAL	370

Répartition selon le sexe		
	Hommes	Femmes
Personnel cadre et hors cadre	6	9
Personnel professionnel	3	15
Personnel enseignant	134	148
Personnel de soutien	12	43
TOTAL	155	215

Répartition selon le statut				
	Temps complet		Temps partiel	
	H	F	H	F
Personnel cadre et hors cadre	6	9	0	0
Personnel professionnel	3	15	0	0
Personnel enseignant	89	111	45	37
Personnel de soutien	12	42	0	1
TOTAL	110	177	45	38

Âge et salaire moyens				
	Âge		Salaire	
	H	F	H	F
Personnel cadre et hors cadre	48	48	101 612 \$	97 269 \$
Personnel professionnel	48	44	76 293 \$	74 226 \$
Personnel enseignant	46	43	70 078 \$	68 394 \$
Personnel de soutien	40	48	45 911 \$	44 738 \$
TOTAL MOYENNE	46	46	73 474 \$	71 157 \$

Scolarité du personnel enseignant				
Scolarité	Nombre		Pourcentage	
	H	F	H	F
Moins de 16 ans	4	12	1,4 %	4,3 %
16 ans	32	32	11,3 %	11,3 %
17 ans	29	46	10,3 %	16,3 %
18 ans	30	29	10,6 %	10,3 %
19 ans et plus	34	24	12,1 %	8,5 %
19 ans et plus - doctorat	5	5	1,8 %	1,8 %

Expérience du personnel enseignant				
Expérience	Nombre		Pourcentage	
	H	F	H	F
Débutantes et débutants	1	2	0,4 %	0,7 %
De 1 à 4 ans	14	17	4,9 %	6,0 %
De 5 à 9 ans	24	33	8,5 %	11,7 %
De 10 à 14 ans	18	20	6,4 %	7,1 %
15 ans et plus	77	76	27,3 %	27,0 %

Ancienneté du personnel enseignant				
Ancienneté	Nombre		Pourcentage	
	H	F	H	F
De 0 à 3 ans	42	51	14,9 %	18,1 %
De 4 à 7 ans	25	36	8,9 %	12,7 %
De 8 à 11 ans	17	23	6,0 %	8,2 %
12 ans et plus	50	38	17,7 %	13,5 %

L'année 2014-2015 en bref

Direction des études

- La campagne « Dites NON au papier » a permis, à terme, d'économiser 1 million de feuilles par année. Elle a également sensibilisé la communauté collégiale à modifier ses habitudes relativement à son utilisation du papier.
- Le projet « Un prof, un outil » continue d'outiller, chaque année, les membres du personnel enseignant d'un outil portable. En septembre 2014, 30 ordinateurs ont été distribués.
- Un grand travail a été effectué par le comité de travail « Vision CAI » visant à actualiser la bibliothèque du collège. À l'automne 2014, une collecte des données concernant les besoins des usagers au regard de l'offre de services et de l'aménagement physique des espaces ainsi que des recherches et des visites de milieux ayant actualisé leur environnement ont eu lieu. Un modèle tenant compte des services à maintenir ou à améliorer et des besoins prioritaires a été présenté à la direction du collège.
- Afin de simplifier les processus, les prêts d'équipements sont maintenant centralisés au Centre d'apprentissage intégré (CAI), de même que l'acquisition de matériel et de fournitures. Un chariot de 40 tablettes, utilisées pour l'appréciation des enseignements, est accessible pour réservation.
- La *Politique d'appréciation des enseignements* a été mise en œuvre et adoptée dans une gestion sans papier. Cette gestion, malgré l'investissement initial nécessaire, permettra à long terme d'économiser grandement sur les coûts de fonctionnement. De plus, la *Politique d'appréciation des enseignements* a subi quelques modifications portant, notamment, sur les moments d'appréciation et le nombre minimal d'élèves nécessaire pour assurer la confidentialité du processus.
- Le Système d'information multiservice pour l'efficacité (SIMpl'E) a été conçu par le directeur des études. Cet outil permet de gérer l'ensemble de nos redditions de compte ainsi que plusieurs dossiers liés à la réussite. Il permet également de gérer les dossiers du personnel, tant à l'embauche qu'au départ du collège. Plusieurs formations ont été données à un groupe déterminé de personnes susceptibles d'utiliser le logiciel dans le cadre de leurs fonctions.
- Une restructuration importante alliant l'équipe des technologies de l'information à la Direction des études sous le Service des technologies de l'information et du soutien à l'enseignement a eu lieu. De plus, notons l'embauche de Mme Geneviève Lizée en tant que directrice adjointe des études au sein de ce service.
- Implication importante et irréprochable de l'équipe des technologies de l'information lors de l'événement des Jeux du Québec, en février 2015.
- La Direction des études repère les élèves quasi diplômés et communique avec les étudiantes et les étudiants afin de les informer quant à leur situation et leur proposer des mesures visant à favoriser leur diplomation.
- Des modifications à la *Politique institutionnelle d'évaluation des programmes d'études* ont été adoptées. Ces modifications ont été effectuées pour répondre au changement de paradigme de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CÉEC) à l'égard des évaluations. Par cette révision, la Direction des études souhaite préciser le processus et les types d'évaluation; améliorer le système d'information sur les programmes par l'ajout de données perceptuelles et qualitatives et préciser les critères d'évaluation retenus.

- Une procédure administrative a été mise en place afin d'éviter toute circulation d'argent en lien avec les activités pédagogiques organisées par le personnel du collège. Le « Formulaire pour sortie pédagogique » a ainsi été créé.
- Le module d'accès aux fichiers à distance est désormais disponible à tous les étudiants et à toutes les étudiantes du Cégep de Drummondville.
- Une série de formulaires en lien avec les projets de mobilité étudiante a été créée pour toute sortie où un hébergement extérieur est requis, incluant les projets à l'international.
- L'avancement des travaux sur le projet de recherche *Qualité de la langue écrite au collégial* de Mme Martine Ouellet s'annonce bien, et dans le respect du calendrier prévu. Ce projet vise à rendre accessible un portrait détaillé et récent des forces et des faiblesses en français écrit des élèves et à analyser l'évolution de leur capacité langagière pendant leur passage au cégep.
- À la suite de divers événements, une clarification et certains ajouts ont été jugés nécessaires au règlement n° 11 *Règlement relatif aux règles de vie collégiale*. Un comité de travail, où chaque instance du collège a été invitée, a donc été formé afin de réviser l'ensemble du règlement, particulièrement la définition des types de sanctions, l'application de ces dernières ainsi que les recours en lien avec celles-ci.
- La Direction des études a travaillé en étroite collaboration avec le Centre collégial d'expertise en gérontologie (CCEG) à l'élaboration de quatre nouvelles politiques de recherche afin d'être admissible à certaines subventions de trois organismes de recherche fédéraux (les trois conseils). La *Politique institutionnelle de recherche*, la *Politique institutionnelle sur l'éthique de la recherche avec les êtres humains*, la *Politique institutionnelle sur les conflits d'intérêts dans la recherche* ainsi que la *Politique institutionnelle sur l'intégrité dans la recherche* ont ainsi été adoptées à l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 9 juin 2015.
- La Direction des études a collaboré étroitement au bon fonctionnement de divers événements collégiaux (portes ouvertes, épreuve uniforme de langue d'enseignement et littérature, galas, cérémonies, etc.). Des ressources ont également été intégrées aux comités organisateurs de la *Cérémonie de remise des diplômes* et de la *Soirée de reconnaissance étudiante*, deux événements majeurs au sein du collège.
- Élaboration de l'épreuve synthèse de programme pour les programmes *Arts, lettres et communication (option Langues et option Multidisciplinaire)*, *Technologies sonores*; actualisation de l'épreuve synthèse de programme pour les programmes de *Sciences humaines*, *Soins infirmiers*, *Techniques de comptabilité et de gestion* et *Gestion de commerce*.
- Mise en place d'un Centre de référence linguistique. Des ateliers de formation sur *Antidote* ont ainsi été offerts à l'ensemble du personnel du cégep.
- La Direction des études a procédé à une révision de la fiche trimestrielle d'approbation départementale des plans de cours et du cadre de référence de l'épreuve synthèse de programme.
- Une révision du test d'embauche servant à l'évaluation de la qualité du français a été effectuée. Le test comporte maintenant deux volets : le volet rédaction d'un document et le volet correction d'un document. Selon le type d'emploi, des seuils de réussite au test ont été fixés.
- La Direction des études a effectué la révision du *Règlement pédagogique*, du *Règlement relatif à l'admission* et du *Règlement de la commission des études*.

Soins infirmiers

- En *Soins infirmiers*, le projet simulation (mannequin et caméra) a pris vie cette année. Ce projet est très formatif pour les élèves et inspirant pour d'autres collègues.
- La mise en place du laboratoire virtuel en *Soins infirmiers* et la programmation de l'équipement.
- L'implication importante du Département de soins infirmiers lors des Jeux du Québec 2015. Ce département a administré de mains de maître la Centrale santé lors de l'événement.

Technologie de l'électronique

- La fermeture du programme *Technologie de l'électronique* a été annoncée faute d'un nombre suffisant de candidats à l'admission du 1^{er} tour du Service régional d'admission du Montréal métropolitain.

Techniques de logistique du transport

- La suspension du programme *Techniques de logistique du transport* a été annoncée à la suite d'une réception insuffisante de demandes admissibles au 1^{er} tour du Service régional d'admission du Montréal métropolitain.
- Le développement de cours en ligne pour le programme *Techniques de la logistique du transport*.
- Jean-Philippe Dubuc, étudiant en *Techniques de logistique du transport*, s'est illustré lors du gala Excel Cie Art organisé par la Corporation de l'approvisionnement du Québec réunissant les gens de l'industrie des quatre coins de la province. Il a remporté le prix reconnaissance « Place à la relève Logistique » ainsi qu'une bourse.

Technologies sonores

- L'ajout du programme *Technologies sonores* a suscité beaucoup de travail à la Direction des études pour accueillir la nouvelle cohorte à l'automne 2015.

Techniques d'intervention en délinquance

- Le Cégep a reçu à la mi-février 2015 la lettre d'approbation pour l'ajout du programme *Techniques d'intervention en délinquance*. Un travail important a été réalisé à la Direction des études pour parvenir à adopter le programme au conseil d'administration de juin 2015 afin d'accueillir une première cohorte à l'automne 2015.

Techniques de bureautique

- L'ouverture du Centre de services en bureautique (CSEB), offrant un soutien dans l'utilisation d'outils en bureautique à la communauté collégiale et aux organismes apparentés, a été une grande réalisation cette année en *Techniques de bureautique*.

- Les étudiants et étudiantes de 3^e année en *Techniques de bureautique* ont participé à une journée de stage chez Productions Interligne, à Québec. La journée de stage a porté principalement sur le partage d'expériences entre les élèves et les enseignants, sur les modes de fonctionnement respectifs et sur les projets mis de l'avant en partenariat avec la communauté et divers organismes.
- L'étudiante en *Techniques de bureautique* Élodie Tessier s'est vu dédier un article dans le journal informatisé *La Seigneurie* intitulé « Le basketball en fauteuil roulant a changé sa vie ». Élodie a été sélectionnée au sein de l'équipe nationale junior U25 et a participé à la Coupe du monde à Beijing, en Chine.

Arts visuels

- En *Arts visuels*, l'étudiant Pierre-Olivier Déry a remporté la bourse RIASQ lors du 26^e Intercollegial d'arts visuels grâce à la présentation de son installation vidéo intitulée « Obsolescence programmée ».
- Le Département des arts visuels a été l'instigateur d'une soirée artistique multidisciplinaire intitulée le « Projet Wilbur Whitehead ». Ce projet est une expérimentation multidisciplinaire où des artistes ont été invités à créer une œuvre autour d'un personnage silencieux ayant plusieurs préoccupations et de grands questionnements à propos de la vie. Des diplômés du Cégep de Drummondville ainsi que des étudiantes et étudiants actuels en *Arts visuels* ont participé en tant qu'artistes à l'événement.
- Des étudiants et étudiantes du programme *Arts visuels* ont présenté une sélection d'œuvres accessibles à toutes les bourses sous la forme d'un encan silencieux qui s'est déroulé durant le mois de mai, chez Axart.
- L'artiste Jannick Deslauriers a été invitée à la 13^e « Conférence d'artiste » organisée par le Département des arts visuels.
- La Galerie d'art Desjardins de Drummondville a été l'hôte de l'exposition des œuvres de la 9^e cohorte de finissants et finissantes du programme préuniversitaire *Arts visuels* intitulée « Ecchymose carrée ». À cette occasion, les étudiants et étudiantes ont présenté leur projet de fin d'études. Cette exposition collective a fait découvrir aux visiteurs des œuvres tant en peinture, dessin, vidéo, sculpture, performance et installation, aux propositions les plus variées.
- Implantation du projet « Land Art » en *Arts visuels*, en collaboration avec la Ville de Drummondville.

Mathématiques

- Le Centre d'aide en mathématiques a connu un grand succès en 2014-2015.

Techniques d'éducation à l'enfance

- Le Département d'éducation à l'enfance et le Centre de la petite enfance (CPE) Plumeau-Soleil ont inauguré la nouvelle installation *La Ribambelle*, aménagée à même le collège. Huit places en garderie ont été ajoutées avec ce projet.

- Une grande implication des enseignantes en *Techniques d'éducation à l'enfance* a été constatée. Les projets de ce département se sont multipliés : Dictée des étudiants en TÉE, service de garde aux Promenades Drummondville durant le magasinage des Fêtes ainsi que des places en garderie créées au cégep. La participation active du personnel enseignant offre aux élèves un milieu de vie attrayant, propice aux apprentissages et à l'adaptation progressive au milieu du travail.

Musique

- Des étudiants et étudiantes du Département de musique ont présenté la comédie musicale « Chicago ». Une vingtaine de chanteurs des programmes *Techniques professionnelles de musique et chanson* et *Musique* (préuniversitaire) ont envahi les planches, accompagnés de leurs collègues musiciens et supervisés par l'enseignant Karl Mousseau à la direction musicale. Une équipe d'étudiants de l'attestation d'études collégiales (AEC) en *Sonorisation et enregistrement* s'est également jointe à la production en s'occupant de tout le volet technique.
- Les finissants et finissantes du programme *Techniques professionnelles de musique et chanson* ont présenté leur spectacle de fin d'études sous le thème « La dernière scène » avec, comme objectif, de présenter un spectacle de qualité professionnelle de plus de deux heures en partageant avec le public leur passion pour la musique.
- Le chœur Allegri du Cégep de Drummondville a offert le requiem de Gabriel Fauré pour son concert printanier, sous la direction de Cécile Gobeil, enseignante au Département de musique.
- L'étudiante-pianiste Mélina Séguin-Forget a représenté le Cégep de Drummondville lors de la finale nationale de la deuxième édition du concours « Cégeps en concert » qui met de l'avant l'interprétation de la musique classique enseignée dans les programmes de niveau collégial.
- Sylvain Marcotte, enseignant au Département de musique, a lancé son disque intitulé « It's Not Over ». Les réalisations et les succès remarquables de cet enseignant s'accumulent considérablement et contribuent à faire de lui un véritable pilier de la musique et un enseignant inspirant pour ses élèves.

Danse

- Le programme en *Danse* a célébré son 25^e anniversaire, culminant par un spectacle de l'ensemble des danseurs et danseuses qui œuvrent au cégep, que ce soit à l'intérieur des programmes ou en extrascolaire.
- Les étudiants et étudiantes du programme de formation préuniversitaire en *Danse* ont présenté leur spectacle de fin de session. Des chorégraphies des différents cours du programme et de la compagnie Danse en équilibre, troupe affiliée au Cégep de Drummondville, soit en jazz moderne, en ballet classique et en danse moderne, ont été présentées. L'équipe artistique du programme est composée de Mireille Baril, Maryse Blanchette, Myriam Belzile, Josée Lampron, Sandrine Vachon et Annie Yergeau.
- Plusieurs représentations pour divers événements drummondvillois ont été effectuées en *Danse*.
- La promotion du programme en *Danse* a été considérable. Un nombre important d'étudiants et d'étudiantes a été reçu dans les groupes d'un jour et plusieurs inscriptions ont été effectuées.

- Lors du festival international Danse encore de Trois-Rivières, Chatelaine Côté-Rioux, Laurence Lapointe, Dalya Mongrain, Marion Marchand-Potvin, Kim Maranda-Chabot et Gabrielle Ruel-Gagné, étudiantes en *Danse*, ont remporté une médaille d'or dans la catégorie « Style libre ». Ce festival est un événement culturel majeur de sensibilisation et de développement de publics en danse.

Techniques de génie mécanique

- Le Département de génie mécanique a fait l'acquisition de trois nouveaux équipements majeurs.
- L'équipe « La Main de Dieu », composée de Carl Boucher, Marc-André Cusson et Vincent Blanchard, a remporté le défi 2015 du concours intercollégial « Science, on tourne! », qui consistait à créer une machine autonome capable de projeter une balle sur un mur le plus de fois possible en 60 secondes.
- Caroline Leclerc, Frédéric Garneau et Jérémy Delorme, étudiante et étudiants en *Techniques de génie mécanique*, ont été les premiers élèves parrainés par le Groupe Soucy. Une bourse ainsi qu'un stage au sein de l'entreprise leur ont été offerts.
- Le « Prix de la relève » dans la catégorie Éducation (collège et université) a été remporté par le Département de génie mécanique du Cégep de Drummondville lors du Carrefour SST Mauricie 2014, en novembre.

Techniques de l'informatique

- Une période de disponibilité d'un enseignant ou d'une enseignante en soirée a été ajoutée pour les étudiants et les étudiantes en *Techniques de l'informatique*. Plusieurs élèves ont bénéficié de ce service.
- Les étudiants et les étudiantes de première année du programme *Techniques de l'informatique* ont réalisé trois visites industrielles leur permettant de mieux connaître le milieu dans lequel ils pourraient évoluer au terme de leurs études collégiales.
- Les étudiants et étudiantes de 2^e année en *Techniques de l'informatique* ont collaboré avec le Comité organisateur de la 50^e Finale des Jeux du Québec dans le cadre du cours « Conception de systèmes ». Les élèves devaient faire l'analyse du système utilisé pour l'entrée des résultats des compétitions (compilation).

Français

- Un excellent taux de réussite à l'Épreuve uniforme de langue d'enseignement et littérature a été constaté. Le Cégep de Drummondville a obtenu le deuxième meilleur résultat parmi tous les établissements d'enseignement collégial de la province (publics et privés).
- Une hausse de 16 % a été remarquée dans le taux de réussite des élèves inscrits au cours de français 101 (de 68 % à 84 %).

Sciences humaines

- Le Département des sciences humaines a vécu sa première année d'implantation du programme modifié. Une visite d'organismes à Montréal a été organisée avec tous les élèves de première session.

- La *Semaine des sciences humaines* s'est déroulée sous le thème « L'humain, sans l'ombre d'un doute ». Des activités et des conférences où l'humain est étudié ont été présentées.
- Des finissants et finissantes du programme *Sciences humaines* se sont envolés vers Cuba pour réaliser le projet de recherche d'envergure exigé dans le cadre du cours « Démarche d'intégration des acquis en Sciences humaines ».
- L'étudiant-athlète Gaby Malenfant (BMX) a reçu la *Bourse de persévérance* de la Fondation Sport-Études récompensant ses efforts continus et répétés au niveau sportif et scolaire.

Philosophie

- En *Philosophie*, le Centre d'aide en méthodologie du travail intellectuel (CAMTI) a été fonctionnel et utile aux étudiants et étudiantes.
- Le Département de philosophie, dans le cadre des conférences d'Hermès, a accueilli le conférencier Simon Tremblay-Pepin qui a traité du sujet de l'austérité.

Sciences de la nature

- Deux étudiantes du Cégep de Drummondville ont remporté de prestigieuses bourses *Schulich Leader*. Il s'agit de Marie-Danielle Duquette, étudiante en *Sciences de la nature*, pour une bourse de 80 000 \$, et Rosemarie Dupont, étudiante en double DEC en *Sciences de la nature* et *Danse*, pour une bourse de 60 000 \$.

Techniques administratives

- En *Techniques administratives*, un nombre important d'équipes a participé à la compétition Place à la relève. Une équipe de notre collège a remporté la première position.
- Une soixantaine d'étudiants et d'étudiantes du Département des techniques administratives ont eu la chance de prendre part à un déjeuner-conférence de la Jeune Chambre de commerce de Drummond en compagnie de l'auteur en management Alain Samson. Cette conférence a présenté ce qui se passe dans la tête de la personne que l'on tente de persuader et fourni une multitude de conseils qui permettent de se préparer à ce type de rencontre, d'y exceller et de maintenir la qualité de la relation.
- Les étudiants et étudiantes du programme *Techniques de comptabilité et de gestion* ont posé un geste d'engagement social en aidant bénévolement les personnes à faible revenu dans la préparation de leurs déclarations de revenus.
- Le lancement d'un cheminement DEC-BAC intégré en *Sciences comptables* a été annoncé. En vigueur dès l'automne 2015, les étudiants et étudiantes qui entameront des études dans le programme *Techniques de comptabilité et de gestion* au Cégep de Drummondville pourront obtenir leur diplôme d'études collégiales (DEC) ainsi qu'un baccalauréat en *Sciences comptables* de l'Université du Québec à Trois-Rivières, offert au campus de Drummondville, en cinq ans s'ils répondent aux conditions d'admission. Ils pourront également bénéficier des avantages de la formule de stages coopératifs tout en accédant au cursus universitaire plus rapidement qu'avec une passerelle traditionnelle.

Éducation physique

- Après une longue étude et une validation de leur offre de cours, le Département d'éducation physique offrira deux nouveaux cours : « Crossfit » en ensemble 1 et « Randonnée pédestre » en ensemble 3.

Arts, lettres et communication

- Le programme *Arts, lettres et communication, option Multidisciplinaire* et *option Langues*, a vécu sa première année d'implantation.
- Les finissants et finissantes du programme *Arts et lettres, profil Lettres, cinéma, théâtre* ont présenté la désopilante pièce « Ze Bouddha's Show ».
- Catherine Desmarais, enseignante au Département de littérature et communication, a lancé un premier roman jeunesse intitulé « Cendrille Senterre, Pour Girafes seulement ».
- Étienne Beaulieu, enseignant au Département de littérature et communication, a participé au 83^e congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS). Cet enseignant agit à titre de coresponsable à l'un des neuf colloques organisés par des chercheurs et des chercheuses de cégeps intitulé « Écrire, vivre, penser, enseigner ».
- L'enseignante du Département de littérature et communication Katherine Girard a lancé un récit intitulé « L'Enfant d'avril » offrant un vibrant témoignage dont la préface est signée par Pierre Lavoie. Ce récit se penche sur la triste réalité des maladies héréditaires récessives et les conséquences extrêmement graves et déchirantes qu'elles entraînent. L'argent amassé avec la vente de ce livre est entièrement versé à la Corporation de recherche et d'action sur les maladies héréditaires (CORAMH).
- Les finissants et finissantes du programme *Arts et lettres, profil Lettres, cinéma et théâtre* ont présenté leurs projets finaux dans le cadre du cours « Production cinématographique » lors de la 19^e Projection publique annuelle au cinéma RGFM de Drummondville. Avec des thèmes des plus variés, ces courts métrages ont su divertir le grand public.

Direction des affaires étudiantes et communautaires

- L'année 2014-2015 a été marquée par un triste événement, à savoir le décès d'un étudiant en *Sciences de la nature* et d'un ex-étudiant en *Musique* lors d'un accident automobile. Les deux amis, tous deux musiciens, étaient bien connus de notre communauté étudiante.
- Le 26 août 2014, le paysage comestible sur le terrain avant du cégep a été inauguré officiellement. Ce projet étudiant a remporté le prix *Retombées* dans la catégorie parapédagogique du 16^e concours intercollégial de développement durable « Délirium durable ».
- Le 24 septembre 2014, la répondante des Services adaptés et le directeur des affaires étudiantes et communautaires ont présenté *Les pratiques gagnantes au Cégep de Drummondville* lors d'une journée d'échanges Commission des affaires étudiantes – Commission des affaires pédagogiques.
- Le 18 novembre 2015 a eu lieu l'inauguration de la deuxième résidence étudiante.
- Le 1^{er} décembre 2014, le Cégep a été honoré et reçu un certificat à titre de finaliste régional du prix « À part entière » remis par l'Office des personnes handicapées du Québec. Le prix « À part entière » rend hommage aux personnes et aux organisations dont les réalisations contribuent à accroître la participation sociale des personnes handicapées.

- Le Cégep a participé activement à la 50^e Finale des Jeux du Québec – Drummondville Hiver 2015. C'est ainsi que le Cégep a accueilli, du 25 février au 7 mars 2015, la centrale administrative, la centrale de soins, la halte-garderie et des compétitions sportives. Plus d'une centaine de membres de notre communauté collégiale se sont impliqués dans cet événement à grand déploiement.
- En mars 2015, des étudiantes et des étudiants ont créé un comité sur la diversité sexuelle. Ce comité émane d'un projet de fin d'études en *Sciences humaines* visant à combattre l'homophobie. Ce projet a obtenu le « Prix Nicole-Fortin », une bourse de 1 500 \$ offerte par la Fédération des enseignantes et enseignants de cégeps.
- Les 17, 18 et 19 avril 2015, le Cégep a été l'hôte de l'édition 2015 de l'Intercollégial de théâtre du Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ).
- Le 19 mai 2015, la docteure Marie-Claude Parent, psychiatre à l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville, a donné une conférence sur la psychose au personnel intervenant en relation d'aide psychosociale. Cette conférence s'adressait particulièrement au personnel des affaires étudiantes et au personnel enseignant de *Soins infirmiers*.
- L'Association générale étudiante du Cégep de Drummondville (AGECD) a signé plusieurs ententes avec la Direction des affaires étudiantes et communautaires pour divers projets conjoints d'amélioration de la vie étudiante, notamment le soutien aux activités environnementales et l'appui à des événements comme la Soirée de reconnaissance étudiante.
- L'Association étudiante a effectué plusieurs représentations et interventions locales pour augmenter le nombre d'heures d'ouverture de la bibliothèque et pour accroître l'accès au Service de l'orientation. Dans le cadre de revendications nationales concernant les mesures dites d'austérité, l'Association étudiante a obtenu, par la voie d'un vote secret, un mandat pour exercer un boycottage des cours durant une journée. C'est ainsi que le 2 avril 2015, l'Association étudiante a tenu un piquet de grève significatif devant le cégep, ce qui a conduit la direction à décréter une suspension des cours. Le cégep a cependant été accessible à son personnel et à ses usagers.
- Les Services adaptés ont poursuivi leur consolidation, et ce, afin de répondre adéquatement aux besoins des étudiantes et étudiants en situation de handicap qui sont de plus en plus nombreux. Le Cégep a répondu aux questions de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse concernant les recommandations émises par celle-ci. Ce rapport a été bien accueilli par la Commission.
- Le personnel en place aux Services adaptés a été maintenu, soit une répondante, deux techniciennes en éducation spécialisée, une secrétaire administrative, une formatrice de logiciels spécialisés et trois auxiliaires de vie étudiante. À l'automne 2014, une technicienne en éducation spécialisée s'est ajoutée à l'équipe afin de répondre à un besoin grandissant d'accompagnement éducatif en classe.
- L'environnement des Services adaptés a connu un réaménagement qui a permis une meilleure efficacité. Les Services adaptés disposent maintenant d'une salle de travail pour les auxiliaires de vie étudiante et pour la formatrice de logiciels spécialisés, d'un bureau bien organisé pour la deuxième technicienne en éducation spécialisée et d'un comptoir d'accueil fonctionnel.
- Les rencontres du Comité d'échanges sur les services adaptés multipartite (CÉSAM), formé en 2013, se sont poursuivies. Toutefois, c'est le virage majeur vers un nouveau système de gestion des examens en ligne sur le portail Omnivox et la plateforme CLARA qui aura été marquant en 2014-2015. En effet, à la session Hiver 2015, les Services adaptés ont

procédé à l'implantation de ce nouveau module qui permet maintenant aux étudiantes et aux étudiants en situation de handicap d'effectuer leurs réservations d'examens à partir du portail Omnivox et au personnel enseignant de valider ces formulaires également à partir du portail. Il s'agit d'une amélioration significative des pratiques de travail, tant pour les étudiantes et les étudiants en situation de handicap que pour le personnel enseignant et le personnel des Services adaptés.

- En collaboration avec une spécialiste du Centre collégial du soutien à l'intégration pour les services adaptés des collèges de l'est du Québec, des ateliers ont été offerts au personnel enseignant. À l'automne, plus précisément le 4 novembre, un atelier portant sur les stratégies d'enseignement a eu lieu et, à l'hiver, le 21 avril, le sujet de la conception universelle des apprentissages a été abordé. Ces ateliers interactifs ont permis aux participantes et aux participants d'être outillés par des trucs et astuces, mais surtout, par des stratégies pédagogiques diversifiées leur permettant de s'adapter aux différents types d'apprenant.

Session	A- 2010	H- 2011	A- 2011	H- 2012	A- 2012	H- 2013	A- 2013	H- 2014	A- 2014	H- 2015
Nb d'étudiantes et d'étudiants en situation de handicap (ÉSH)	72	81	120	137	157	193	260	255	316	328
Taux de réussite	84 %	80 %	81 %	80 %	79 %	80 %	85 %	83 %	81 %	82 %

- La mise en place de mesures adaptées contribue significativement au succès des étudiantes et des étudiants en situation de handicap. Le taux de réussite des cours s'est maintenu en moyenne à 81,5 % durant les cinq dernières années.

Données concernant l'Épreuve uniforme de langue d'enseignement et littérature (EUL)

Session	A- 2010	H- 2011	A- 2011	H- 2012	A- 2012	H- 2013	A- 2013	H- 2014	A- 2014	H- 2015
Nb d'inscrits	17	9	16	20	23	21	29	41	60	41
Taux de réussite	100 %	100 %	88 %	100 %	96 %	95 %	90 %	97 %	100 %	97 %

- Le nombre d'étudiantes et d'étudiants en situation de handicap se présentant à l'épreuve uniforme de langue d'enseignement et littérature (EUL) est en constante progression. Les résultats à cette épreuve sont éloquents et contribuent à la diplomation.
- Lors de la Soirée de reconnaissance étudiante du 22 mai 2015, 83 bourses pour un montant total de 35 350 \$ ont été remises à des étudiantes et étudiants pour souligner leur engagement et leur réussite. Pour souligner les 30 ans de cette soirée, le comité organisateur a souhaité apporter une touche de nouveauté en se dotant d'un invité d'honneur. M^e Serge Bernier, un diplômé de notre cégep, a généreusement accepté de jouer ce rôle. Par un discours empreint d'émotions, il a communiqué sa fierté d'être lui-même un diplômé du Cégep de Drummondville.

- Une meilleure mise en valeur des équipes sportives a été réalisée tout au long de l'année scolaire. Nos 13 équipes sportives intercollégiales, composées d'environ 200 étudiantes et étudiants, sont soutenues par 29 instructrices ou instructeurs ainsi que par deux thérapeutes sportifs. Les étudiantes et les étudiants des équipes intercollégiales sont soumis à des règles strictes de réussite scolaire qui sont régies par le Réseau du sport étudiant du Québec. Les étudiantes et les étudiants doivent réussir un minimum de trois cours par session et huit cours par année scolaire pour pouvoir évoluer dans les programmes intercollégiaux. Pour l'ensemble des étudiantes et étudiants-athlètes, le taux de réussite des cours avoisine 90 %.

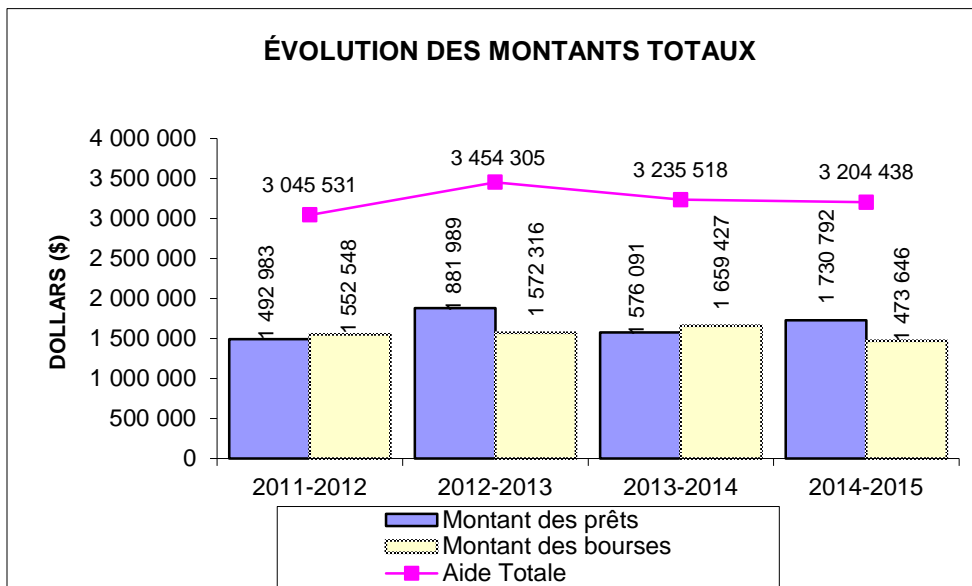
Sports	Nb athlètes	A-2012	H-2013	Nb athlètes	A-2013	H-2014	Nb athlètes	A-2014	H-2015
Badminton	20	85,6 %	94,1 %	17	91,4 %	94,4 %	16	89,1 %	87,5 %
Basketball féminin	10	88,3 %	93,0 %	15	89,0 %	92,0 %	10	96,0 %	100,0 %
Basketball masculin	13	72,0 %	66,0 %	15	83,3 %	89,5 %	10	87,5 %	85,7 %
Cross-Country	3	72,0 %	76,5 %	5	87,5 %	100 %	9	92,6 %	100 %
Golf	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Football	46	79,3 %	82,0 %	49	73,4 %	70,3 %	46	69,0 %	77,8 %
Natation	12	97,1 %	98,5 %	19	90,7 %	89,5 %	16	96,4 %	100,0 %
Soccer féminin extérieur	24	88,8 %	91,5 %	17	97,0 %	94,3 %	17	90,3 %	100,0 %
Soccer masculin extérieur	23	81,0 %	96,1 %	17	89,6 %	89,4 %	19	82,8 %	80,0 %
Soccer féminin intérieur	13	N/A	93,7 %	9	N/A	97,2 %	8	N/A	100,0 %
Soccer masculin intérieur	15	N/A	93,5 %	9	N/A	97,9 %	10	N/A	85,7 %
Tennis	N/A	N/A	N/A	12	82,5 %	83,2 %	11	81,8 %	83,3 %
Volleyball féminin	13	91,8 %	97,6 %	14	97,5 %	97,1 %	13	98,7 %	100,0 %
Volleyball masculin	17	80,5 %	89,6 %	15	77,6 %	98,3 %	17	81,4 %	76,5 %

- L'équipe de badminton a été championne de la saison par équipe pour une quatrième année consécutive et a obtenu la quatrième position au championnat de la Conférence Nord-Est. Une première pour notre équipe de badminton, la médaille d'argent à la compétition par équipe au Championnat provincial a également été remportée.

- L'équipe de basketball féminin a terminé huitième au classement de la saison régulière. Au basketball masculin, l'équipe a terminé deuxième au classement de la saison régulière.
- Le football rassemble une assistance de 300 à 400 spectatrices et spectateurs. Durant la mi-temps des parties à domicile, des étudiantes de l'école Formation danse, affiliée au programme en *Danse* du collège, démontrent leur savoir-faire sur le terrain. Ces prestations de danse sont fort appréciées par le public. Cette année en a été encore une difficile pour l'équipe de football dans la deuxième division (10^e au classement de la saison régulière). Le défi de la réussite scolaire est particulièrement présent pour ce sport.
- L'équipe de natation a terminé quatrième au classement de la saison régulière et huitième sur 19 au championnat provincial.
- L'équipe de soccer extérieur féminin a terminé huitième au classement de la saison régulière et l'équipe de soccer extérieur masculin s'est classée huitième au classement de la saison régulière. L'équipe de soccer intérieur féminin a terminé quatrième au classement de la saison régulière et a été l'équipe championne des séries éliminatoires. Quant à l'équipe de soccer intérieur masculin, elle s'est classée cinquième au classement de la saison régulière et finaliste aux séries éliminatoires.
- L'équipe de tennis a terminé deuxième sur trois au classement de la saison régulière et a été consacrée équipe championne des séries éliminatoires.
- L'équipe de volleyball masculin a terminé quatrième au classement de la saison régulière et a mérité la bannière de l'éthique sportive.
- Des activités intramurales permettent aux étudiantes et étudiants de s'adonner à la pratique sportive récréative. De concert avec le Département d'éducation physique, une activité de Zumba a été offerte les lundis midi et une trentaine d'étudiantes et étudiants y participaient.
- Le 43^e *Gala des sports* s'est tenu le 23 avril 2015 dans la salle de spectacle du cégep. Près de 4 100 \$ en bourses ont été remis à 23 étudiantes et étudiants par la Fondation du Cégep de Drummondville qui est maître d'œuvre de l'Opération Nez Rouge. Un album commémoratif avec photos et statistiques a été remis aux joueuses, joueurs, instructrices et instructeurs lors de cette cérémonie de reconnaissance de l'engagement étudiant.
- Le personnel du Service des sports est très présent au sein de la communauté collégiale et de la collectivité en s'engageant dans diverses organisations : Corporation du club de football Les Voltigeurs, Réseau du sport étudiant du Québec, Loisir et sport Centre-du-Québec, Mes Premiers Jeux, Tournoi provincial de hockey balle pour personnes ayant une déficience intellectuelle et les Jeux du Québec à Drummondville, notamment.
- Le personnel du Service des sports a pris possession en décembre de ses nouveaux locaux dans un complexe sportif rajeuni dans lequel un deuxième gymnase a été ajouté avec mezzanine, un cinquième vestiaire et une salle multifonctionnelle. Le Service des sports contribue grandement au rayonnement du Cégep dans la communauté.
- Le Service d'aide financière aux études a desservi environ 1 000 étudiantes et étudiants en 2014-2015, dont 829 demandeurs de prêts et bourses, 687 bénéficiaires de prêts et 442 boursiers de l'aide financière aux études (AFE). Parmi ceux-ci :
 - 99 % des demandeurs l'ont fait par Internet;
 - 30 % de l'effectif étudiant reçoit des prêts étudiants;
 - 18 % de l'effectif étudiant reçoit des bourses;
 - 55 % des bénéficiaires sont avec contribution des parents;
 - 8 % des bénéficiaires sont des Canadiens naturalisés ou des résidents permanents;
 - 17 % des bénéficiaires ont des enfants;
 - 56 % des bénéficiaires sont en formation technique.

- La conseillère à la vie étudiante a donné des séances d'information sur les prêts et bourses à différents groupes, dont des élèves du secondaire et du collégial, ainsi qu'à des conseillères et conseillers en orientation. Le cycle 2014-2015 a été marqué par la disparition du profil 3 permettant à la conseillère à la vie étudiante d'intervenir en mode transactionnel dans les dossiers de nos étudiantes et étudiants bénéficiant de prêts et bourses.
- Pas moins de 16 municipalités de la MRC de Drummond encouragent la réussite scolaire d'une étudiante ou d'un étudiant résidant sur leur territoire. Ainsi, quelque 19 boursières et boursiers se sont partagé un montant de 5 150 \$.
- Le Fonds de partage a pour vocation d'aider des étudiantes et étudiants aux prises avec des situations financières difficiles. Plusieurs étudiantes et étudiants ont été soutenus financièrement grâce aux dons de l'Association étudiante et de la Fripmobile au Fonds de partage.

ÉVOLUTION DES MONTANTS DE PRÊTS ET BOURSES



- Le Service des activités socioculturelles est le maître d'œuvre de la Fête de la rentrée qui a eu lieu le mardi midi 26 août. Environ 600 membres de notre communauté collégiale ont fréquenté le site de cette activité.
- Le Service des activités socioculturelles a pris en charge l'accueil de la 29^e édition de l'Intercollégial de théâtre du Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ) au cégep de Drummondville. Nous avons reçu 217 participants provenant de 18 collèges. Durant cette fin de semaine, 15 formateurs ont partagé leur passion du théâtre avec les étudiantes et les étudiants. Notre enseignante de théâtre s'est engagée de façon importante dans ce projet. Son groupe a ouvert l'Intercollégial avec sa pièce de théâtre.

- La finale locale de Cégeps en spectacle a eu lieu le samedi 31 janvier 2015 dans la salle de spectacle du cégep. Une quarantaine d'étudiantes et d'étudiants participaient à cette soirée, soit en tant qu'artistes, animateurs, apprentis techniciens et bénévoles. Huit groupes étudiants se sont produits sur la scène de la salle de spectacle. Le numéro hors concours a été réalisé par François-Guillaume Leblanc, avec *Les chroniques du pas possible*.
- Le défi *Science, On Tourne!* a rassemblé 14 équipes et une cinquantaine de participantes et participants lors d'une compétition qui a eu lieu le 9 avril 2015. L'équipe d'organisation est composée de sept enseignants, de techniciens et d'une animatrice. Les gagnants de la finale ont eu la chance de participer à la finale nationale se déroulant à La Malbaie.
- La collaboration entre le Service des activités socioculturelles et le Département des arts visuels permet à des étudiantes et des étudiants de participer à l'Intercollégial d'arts visuels du RIASQ. Pour l'édition 2015, trois de nos étudiants, accompagnés de deux de nos enseignantes en arts visuels, ont participé à l'Intercollégial d'arts visuels se déroulant au cégep de Sherbrooke. Un étudiant de notre cégep, Pier-Olivier Déry, s'est démarqué en remportant une bourse de 200 \$.
- Des groupements pour de l'improvisation et du théâtre permettent aux étudiantes et étudiants de faire valoir leurs talents. Des activités thématiques (Halloween, Noël et Saint-Valentin) agrémentent également la vie étudiante au cégep.
- Le journal étudiant *Le Mouton Noir* fait une place de choix aux activités communautaires, socioculturelles et sportives pour en faire la promotion auprès de son lectorat. Toujours dans le domaine de l'écriture, une étudiante, Maude Agin-Blais, a soumis un poème qui a été publié dans le recueil Intercollégial de poésie chapeauté par le RIASQ.
- La Direction des affaires étudiantes et communautaires appuie plusieurs projets départementaux, notamment la participation de 12 étudiantes et étudiants accompagnés d'une enseignante des *Sciences de la nature* à un congrès scientifique, un projet étudiant en Techniques administratives pour sensibiliser les personnes âgées à l'achat local, le Forum étudiant avec le Département des sciences humaines et le recueil de poésie avec le Département de littérature et communication.
- Le Service d'aide à l'emploi a connu une importante réorganisation par le fait que la formule de stages en alternance travail-études (ATE) a été rattachée administrativement à la Direction de la formation continue et des services aux entreprises. La tâche du conseiller en emploi a été modifiée substantiellement. Le Service a eu comme objectif le maintien du service d'affichage des offres d'emploi et de réaliser des ateliers de recherche d'emploi et de stages. L'utilisation des outils électroniques facilitant la transmission des besoins en main-d'œuvre des employeurs de la région a permis une bonne communication avec nos finissantes et finissants à la recherche d'un emploi.

NOMBRE GLOBAL DE STAGIAIRES Alternance travail-études (ATE)	ÉTÉ 2010	ÉTÉ 2011	ÉTÉ 2012	ÉTÉ 2013	ÉTÉ 2014
Bureautique	9	9	12	9	8
Comptabilité et gestion	4	2	0	5	3
Électronique	3	0	2	3	1
Estimation et évaluation du bâtiment	22	35	22	13	14
Génie mécanique	11	20	16	18	21
Gestion de commerces	7	2	3	8	1
Informatique	1	1	0	1	3
Logistique du transport	1	4	1	2	5
TOTAUX	58	73	56	59	56

- Le Salon de l'emploi organisé à l'intention de nos étudiantes et étudiants n'a pas été tenu cette année. Lorsque le contexte s'y prêtera mieux, cet événement sera remis à l'ordre du jour. Les étudiantes et les étudiants tant de l'enseignement ordinaire que de la formation continue ont néanmoins bénéficié du Service d'aide à l'emploi.
- Quelque 20 étudiantes et étudiants, soit treize en formation technique et sept en formation générale, ont bénéficié du programme études-travail de l'aide financière aux études. Ce programme, dont la moitié du salaire est subventionné, permet à des étudiantes et étudiants vivant des difficultés financières de travailler au cégep.
- Durant la session de l'automne, le Cégep a accueilli quatre étudiants internationaux, deux provenant de l'Algérie, un du Cameroun et un de la France. Le Cégep met à leur disposition plusieurs moyens pour faciliter leur intégration scolaire et sociale. Nos étudiants étrangers sont maintenant couverts par une assurance santé dès leur entrée au cégep.
- Quatre stagiaires français ont été accueillis par le Cégep : deux du Lycée Notre-Dame-du-Roc et un du Lycée technologique et professionnel Saint-François de La Roche-Sur-Yon, ainsi qu'un stagiaire de l'Institut universitaire technique d'Évry.
- En 2014-2015, 71 étudiantes et étudiants ont eu l'opportunité d'effectuer des séjours formatifs à l'extérieur du pays.

PAYS DE SÉJOUR	TYPES DE SÉJOUR	DATES DU SÉJOUR	NB D'ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS
Belgique	Stage éducatif – Club entrepreneurs étudiants	09/03/2015 au 16/03/2015	5
Sénégal	Stage éducatif – Musique	20/05/2015 au 18/06/2015	3
États-Unis Californie	Stage éducatif – Techniques administratives	07/01/2015 au 17/01/2015	7
France	Stage ATE - TGM	10/05/2015 au 14/08/2015	1
France	Stage ATE -TGC	10/05/2015 au 14/08/2015	1
États-Unis New-York	Stage éducatif – Techniques administratives	24/04/2015 au 27/04/2015	40
Cuba	Stage de fin d'études - SH	25/02/2015 au 09/03/2015	14

- Nous tenons à souligner particulièrement le stage au Sénégal, car l'accompagnateur, Francis Gagnon, enseignant au Département de musique, n'en était pas à sa première expérience à l'international. En effet, celui-ci avait déjà accompagné des groupes étudiants pour un stage à Haïti et lors de trois autres stages au Sénégal.
- Le Service d'orientation a été rattaché administrativement à la Direction des affaires étudiantes et communautaires. Le retour de ce service s'est bien déroulé grâce à un plan d'intégration de la conseillère en orientation et d'une répartition des tâches touchant le personnel de soutien. La conseillère en orientation tient ses compétences à jour en participant à cinq perfectionnements et à des journées d'information scolaire offertes par six universités.
- L'achalandage au Service d'orientation pour des consultations individuelles se confirme d'année en année. Une série d'ateliers portant sur des thèmes comme « La recherche de profession », « Quelques possibilités », « Test d'orientation », « Explorer les DEP et les AEC », « Un choix de carrières en sciences humaines », « Cote R » et « Programmes contingentés » et « Changement de programme collégial » ont été suivis par 120 étudiantes et étudiants. La tournée universitaire s'est déroulée le 11 novembre 2014 dans l'atrium. La mise à jour d'Academos permet à des étudiantes et des étudiants de bénéficier de ce service. Une étudiante a joué un rôle d'aidante en orientation auprès de ses pairs avec l'outil d'information scolaire Repères.
- Le Cégep a accueilli, à raison de deux jours par semaine tout au long de l'année 2014-2015, une stagiaire en sexologie. Celle-ci a organisé diverses activités, dont une journée thématique sur les ressources d'aide de la région à laquelle ont participé une dizaine d'organismes.
- Les besoins d'aide en matière de santé physique et psychosociale de la communauté étudiante ne sont pas en diminution. Aide individuelle, écoute active, soutien et références aux organismes de la région sont offerts par les conseillères en santé. Des cliniques médicales ont lieu selon la disponibilité de nos médecins partenaires. Des programmes de prévention des maladies et de promotion de la santé sont en développement, avec nos partenaires, sur des sujets qui préoccupent notre effectif étudiant. À titre d'exemple, des actions conjointes avec le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Drummond pour contrer les infections transmissibles sexuellement sont à prévoir.
- Notre conseiller en adaptation scolaire, membre de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, est maintenant bien intégré dans l'équipe des services sociaux et de santé de la Direction des affaires étudiantes et communautaires et dans la communauté collégiale. Le conseiller aide les étudiantes et étudiants aux prises avec des problèmes d'adaptation en effectuant de l'aide psychosociale ponctuelle, du suivi psychosocial, des interventions pour des situations d'urgence, du soutien au personnel enseignant, des références, des évaluations de situations familiales particulières et des midis-conférences. À la session d'automne 2014, le conseiller a effectué avec les étudiantes et étudiants 383 rencontres et 276 rencontres à la session d'hiver 2015. De plus, le conseiller en adaptation scolaire a procédé à dix évaluations dans le cadre de demandes de situations familiales particulières à l'aide financière aux études.
- Le Club entrepreneur étudiant au Cégep de Drummondville a mis à profit son réseau de contacts afin de développer les expériences d'affaires de ses membres. Outre les activités régulières (réunions, rencontres de développement de projets, etc.), les membres ont mis en place des activités de financement qui leur ont permis :

- de participer au colloque provincial annuel de l'Association des clubs entrepreneurs du Québec se déroulant sur trois jours;
 - d'effectuer un séjour d'une semaine en Belgique pour participer à un colloque d'entrepreneurs européens de deux jours et de rencontrer des entrepreneurs belges pendant les cinq jours suivants;
 - de faire une mission entrepreneuriale de dix jours en Californie (visite de Oakley, Google, Intel, Facebook, universités, etc.).
 - de rencontrer plusieurs entrepreneurs inspirants afin de développer leurs connaissances et habiletés en affaires.
- Le Service de la vie communautaire et spirituelle a été fort actif en 2014-2015. Le local mis à la disposition des étudiantes et étudiants pour des activités de vie communautaire et spirituelle est fort achalandé. Six midis-rencontres y ont eu lieu avec des thèmes différents et avec des personnes ressources d'organismes communautaires. Le local permet aux étudiantes et étudiants d'y rencontrer une intervenante pour une écoute active sans-rendez-vous.
 - Une première édition d'un jeûne solidaire de 25 heures de privation de nourriture a rassemblé 15 étudiantes et étudiants. Il s'agissait d'une activité de solidarité avec les pays du Sud qui subissent quotidiennement des inégalités sociales.
 - L'engagement communautaire a vu naître le comité du *Paysage comestible* et le comité de *Développement et paix*. La cuisine communautaire végétarienne avec produits locaux a permis à une dizaine d'étudiantes et d'étudiants de découvrir de nouveaux menus.
 - Sur le terrain du cégep, il y a une résidence étudiante avec des logements pouvant accueillir une centaine de locataires. Une deuxième résidence étudiante a été ouverte en août 2014. Cette nouvelle résidence comporte 24 chambres d'études ainsi qu'une cuisine et un salon communautaire. Les deux résidences sont la propriété de Boissonneault Groupe immobilier.
 - Le Service d'aide au logement identifié sous l'appellation Logetoît est constitué d'une liste de chambres et d'appartements disponibles. Cette liste éditée depuis de nombreuses années sous la forme de brochures sur support papier est maintenant disponible en ligne.
 - Le Cégep de Drummondville fait partie du réseau Cégep vert du Québec avec la mention Excellence. Les Verts de terre, le comité environnemental étudiant du collège, a été fort actif en 2014-2015. L'initiative étudiante de création d'un paysage comestible sur le terrain avant du cégep se poursuit avec l'Association étudiante. Une entente de partenariat concernant l'entretien et le développement du paysage comestible a été signée par le Cégep et l'Association étudiante.
 - La Frip-Mobile, une friperie étudiante, est devenue un lieu privilégié d'intégration pour des étudiants internationaux. Les recettes des ventes de vêtements sont dirigées au Fonds de partage afin d'aider des étudiantes et des étudiants démunis financièrement.
 - Pour une troisième année, les laissez-passer d'autobus de la Commission de transport de Drummondville vendus par l'Association coopérative étudiante du Cégep de Drummondville le sont à moitié prix. Les Vélocolos, un projet de mise à la disposition de la communauté collégiale de quatre vélos, dont deux donnés par la Caisse Desjardins de Drummondville, a démarré en avril 2015.
 - Le Cégep met ses installations à la disposition de la communauté. La location de locaux permet à des organisations comme Alcooliqes anonymes, SCA et le Salon des métiers d'arts d'avoir accès aux installations. La contribution du cégep en équipements et locaux a également contribué au succès de l'édition 2015 des Jeux du Québec. Notre salle de spectacle, nos gymnases, nos salles de conditionnement physique, nos palestres et nos

salles multifonctionnelles sont fort occupés par divers usagers de l'extérieur du cégep, et ce, tout au long de l'année.

- Les salles de conditionnement physique du Centre d'activités physiques du Cégep de Drummondville offrent, année après année, à la population étudiante, aux membres du personnel et aux clients externes, des services répondant à leurs besoins. Pendant les sessions de cours, les salles de conditionnement physique sont fréquentées par un peu plus de 1 200 étudiantes et étudiants et 533 clients externes.
- L'année 2014-2015 en a été une des plus actives pour l'Association coopérative étudiante du Cégep de Drummondville avec, entre autres, la réorganisation de l'ensemble des effectifs de la coopérative, les Jeux du Québec, divers investissements et l'ajout de téléviseurs à la cafétéria pour mettre en valeur l'offre de produits. Cette année fut d'ailleurs l'aboutissement d'une négociation pour la signature du bail, une entente de cinq ans entre la Coopérative et le Collège. Le secteur des produits informatiques a été directement affecté par l'interdiction de la vente de produits Apple. Les ventes ont donc connu une année difficile. Par contre, le secteur des articles promotionnels prend de plus en plus d'ampleur. L'Association coopérative étudiante compte 3 985 membres, possède un actif de 442 781 \$ et a un volume d'affaires de 1 762 543 \$. Il faut ici souligner le travail des employées de la cafétéria qui ont nourri durant 11 jours consécutifs le personnel et les bénévoles des Jeux du Québec travaillant au cégep.

Service des communications

- C'est sous la présidence d'honneur du maire de la Ville de Drummondville, monsieur Alexandre Cusson (volet préuniversitaire), et de monsieur Richard Bourbeau, président-directeur général de l'entreprise Sixpro (volet technique), que ce sont déroulés les deux cérémonies de remise des diplômes. Plus de 325 fiers diplômés et diplômées y ont pris part, rassemblant au total plus de 1 000 personnes au gymnase.
- La Journée carrières du collège pour les élèves de 5^e secondaire a permis à environ 1 000 jeunes de la Commission scolaire des Chênes et du Collège Saint-Bernard de participer à des ateliers et d'échanger avec des professionnels de l'information scolaire du réseau collégial et de la formation professionnelle.
- Annuellement, le Service des communications rencontre près de 10 000 jeunes candidats à l'admission au sein d'une trentaine d'établissements d'enseignement ou d'événements au Québec. Pour une sixième année consécutive, le Cégep de Drummondville a connu une hausse de demandes d'admission.
- Le Cégep de Drummondville a organisé deux journées portes ouvertes en 2014-2015; l'une en novembre, l'autre en janvier. Globalement, ce sont quelque 600 personnes qui ont profité de ces activités pour s'informer sur le collège et ses programmes d'études.
- Le Cégep de Drummondville a lancé en cours d'année un tout nouveau site Web innovant à la hauteur de son dynamisme. Marquant un virage important dans la volonté du Collège de se distinguer et de bénéficier d'un rayonnement inédit, ce nouveau site est la pierre d'assise des nouvelles stratégies de recrutement du Cégep de Drummondville, qu'il s'agisse de renouvellement des effectifs scolaires ou de convaincre des candidats à rejoindre les membres du personnel du collège.

La formation continue et les services aux entreprises

2014-2015		
LA FORMATION CONTINUE		
LES SERVICES AUX ENTREPRISES		
	COURS	ÉTUDIANT
FORMATIONS CRÉDITÉES	TEMPS COMPLET - JOUR	
	DEC en continu - Soins infirmiers (Août 2013)	25
	DEC en continu - Soins infirmiers (Août 2014)	25
	Bureautique LCE.4Q Novembre 2014	20
	Comptabilité informatisée LCA.DC Septembre 2014	20
	Création et montage sonore NNC.08 Août 2014	22
	Enseignement de la danse NRC.0B Juin 2014	16
	Techniques d'éducation à l'enfance JEE.OY Avril 2014	30
	Techniques d'éducation spécialisée JNC.13 Janvier 2015	27
	TEMPS PARTIEL - SOIR	
	Agent en support à la gestion des ressources humaines LCADT	11
	Gestion des approvisionnements LCA.DW	23
	Sous-total	219
(RAC) RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES	Bureautique 412.A0	11
	Bureautique LCE.4Q	4
	Danse 506.A0	1
	Gestion de groupe et organisation du travail EJN.OA	10
	Sciences de la nature 200.B0	7
	Soins infirmiers 180.B0	7
	Techniques d'éducation à l'enfance 322.A0	18
	Techniques d'éducation à l'enfance JEE.OY (2010)	20
	Techniques d'éducation spécialisée JNC.13	3
	Tremplin DEC 081.06	2
Sous-total	83	
FORMATIONS NON CRÉDITÉES	Initiation aux technologies de l'information et des communications	37
	Francisation Temps complet de jour	28
	Francisation Temps partiel de soir	29
	Centre collégial d'expertise en gérontologie	95
	Secourisme et RCR	115
	Services aux entreprises	360
	Sessions publiques aux adultes	389
Sous-total	1053	
TOTAL ÉTUDIANTS ADULTES		1355

Faits saillants de la Direction de la formation continue et des services aux entreprises pour l'année 2014-2015

La Direction de la formation continue et des services aux entreprises connaît une hausse significative de sa clientèle, autant dans les programmes crédités que non-crédités, incluant les services aux entreprises.

La formation créditée aux adultes

Les AEC et DEC

La Direction de la formation continue et des services aux entreprises a accueilli six cohortes dans cinq différentes attestations d'études collégiales (AEC) à temps complet de jour et deux cohortes dans deux AEC à temps partiel de soir.

Une 2^e cohorte pour le diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers pour infirmières auxiliaires a pris son départ en août. Au printemps 2015, nous avons eu la confirmation que nous pourrions démarrer une 3^e cohorte à l'automne 2016.

Des négociations ont été amorcées avec des collègues partenaires pour élargir notre offre de formation créditée.

La reconnaissance des acquis et des compétences

La Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), avec ses huit programmes d'AEC et de DEC et la possibilité de reconnaissance pour les cours de formation générale, atteint maintenant une vitesse de croisière intéressante. Les efforts de promotion se sont poursuivis afin de percer de nouveaux marchés. Avec quelques autres cégeps, nous avons mandaté une firme de publicité pour concevoir une vidéo promotionnelle pour faire connaître plus largement le cheminement de la RAC.

Le service aux entreprises

Le service aux entreprises (SAE) vivait sa première année de réintégration dans les murs du cégep et au cœur des services de formation aux adultes. L'année 2014-2015 a été marquée par la restructuration du service, sa mise en route et l'établissement de relations avec les autres services du collège, la création d'une banque de formateurs et de spécialistes aptes à offrir aux entreprises et organisations de la région de la formation de qualité et répondant aux besoins. Des formations-clés en langue et en gestion des ressources humaines sont déjà mises de l'avant.

Le SAE offrait pour la première fois, en partenariat avec Emploi-Québec, le programme *Centré sur mes compétences*, permettant à des adultes en emploi d'avoir accès à des formations en lien avec leur emploi, et ce, à un tarif préférentiel (3 \$ l'heure).

La Direction de la formation continue et des services aux entreprises, par son Service aux entreprises, a été un commanditaire important du *Gala des Napoléon*, lui procurant ainsi l'opportunité de remettre le prix « Meilleur(e) coach en entreprise ».

La formation non créditée aux adultes

Sessions publiques aux adultes

Une variété intéressante de perfectionnements et d'ateliers, allant des langues à la gestion de projets en passant par le secourisme, les finances et la bureautique, ont été mis en disponibilité pour les adultes désirant parfaire leurs connaissances.

Francisation

En collaboration avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec, la Direction de la formation continue et des services aux entreprises offre différentes formations en francisation pour les personnes immigrées. Elle doit être partenaire de tables de concertation locale, régionale et nationale et maintenir un partenariat serré avec le Regroupement interculturel de Drummondville. Près de 60 personnes ont été accueillies dans ces programmes en 2014-2015.

Initiation aux technologies de l'information et des communications

Subventionnée par Emploi-Québec, cette formation permet à des non-initiés de se familiariser avec les outils et logiciels de base. Près de 40 participants ont bénéficié de cette formation en 2014-2015.

Les autres activités

Alternance travail-études

La Direction de la formation continue et des services aux entreprises a rapatrié cette activité cette année, étant donné le lien nécessaire et pertinent entre ce programme et les entreprises. Le travail de sensibilisation, autant auprès des étudiants et étudiantes du collège que des entreprises, a permis la réalisation de 55 stages.

Projet marketing

Grâce à la Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec (TRECQ), la Direction de la formation continue et des services aux entreprises, en partenariat avec les autres établissements scolaires du Centre-du-Québec, a pu bénéficier d'un projet subventionné lui permettant de travailler avec des spécialistes en marketing qui ont analysé les problématiques de promotion de certaines formations ciblées. Un rapport avec des pistes intéressantes nous a été remis ainsi qu'une somme de 5000 \$ pour mener des actions promotionnelles en lien avec les résultats du rapport.

Le Centre collégial d'expertise en gérontologie (CCEG)

Le Centre collégial d'expertise en gérontologie (CCEG) fait partie intégrante du Cégep de Drummondville. Il est le prolongement pour certaines orientations et axes d'intervention tels que la formation spécifique en gérontologie et la recherche-action.

Développement et projets de recherches

Son admissibilité en 2015 aux trois conseils, soit le Conseil de recherches en sciences naturelles et génie (CRSNG), le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), l'Institut de la recherche en santé du Canada (IRSC), ainsi qu'à la Fondation canadienne de l'innovation (FCI), a permis au Cégep de réviser sa *Politique institutionnelle de recherche*, en plus de se doter de nouvelles politiques. En effet, afin de s'inscrire avantageusement dans la valorisation de la recherche dans des créneaux porteurs et structurants pour la région, le Cégep a développé trois nouvelles politiques portant sur l'éthique de la recherche avec les êtres humains, sur l'intégrité dans la recherche ainsi que sur les conflits d'intérêts dans la recherche.

Le CCEG a également été mandaté, en septembre 2014, par la Table régionale de concertation pour les personnes âgées du Centre-du-Québec, pour développer un atelier interactif sur la communication enfant-ainés pour les écoles primaires de la région. Il a, de plus, été sélectionné par appel d'offres de l'APPUI Centre-du-Québec pour effectuer une recherche sur les besoins des proches aidants de la région. Cette recherche a permis de réaliser des groupes de discussions avec les proches aidants et les intervenants dans toute la région. Elle a également permis de définir le parcours et le ressenti des personnes proches aidantes d'où découle une affiche explicative présente au bureau de l'APPUI régional, en plus de l'étude complète réalisée par notre équipe de chercheurs.

Formations

Toutes les formations offertes par le CCEG sont accréditées et permettent d'obtenir une attestation de participation ou de réussite avec obtention d'unités d'éducation continue (UÉC).

Nouvelles formations offertes :

- La déficience intellectuelle chez la personne âgée
- Le vieillissement actif
- L'éthique chez les professionnels de la santé

Sessions publiques 2014-2015 :

- Six formations - 86 participants (infirmières et infirmiers spécifiquement)

Formations auprès des organisations :

- Ordre régional des infirmières et infirmiers Mauricie – Centre-du-Québec : 3 formations – 278 participants
- CSSS Drummond : 13 formations – 377 participants
- FADOQ Saint-Léonard : 4 conférences – 112 participants
- Lac Mégantic : 1 formation en anglais – 24 participants

Implications et membership :

- Membre de la Table régionale de concertation pour les personnes âgées du Centre-du-Québec
- Membre de la Table locale de concertation pour les personnes âgées de Drummond
- Membre de l'Association de gérontologie du Québec
- Initiateur et membre du comité organisateur – Journée de perfectionnement du 14 octobre 2015
- Membre et mandataire de la SOFEDUC
- Membre de l'Association de la recherche au collégial (ARC)
- Participation au congrès de la RQRA à Rimouski

Centre d'expertise en reconnaissance des acquis et des compétences

Le but de la mise en place des centres d'expertise en reconnaissance des acquis et des compétences (CERAC) est d'assurer un soutien, à l'échelle nationale, aux établissements collégiaux afin d'améliorer leur performance en matière de services de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) auprès de leur clientèle. Par ailleurs, les CERAC ont appris en mai 2014 qu'il y aurait une prolongation d'un an au mandat de deux ans initialement octroyé. Ce mandat comporte trois principales orientations :

1. accroître l'offre de services en RAC;
2. améliorer la qualité des services offerts en RAC;
3. contribuer au développement de la RAC.

Le CERAC Drummondville a réalisé plus de 40 actions de soutien auprès de 10 cégeps associés. Parmi ces actions, voici cinq principaux projets qui ont été créés afin de pallier certains problèmes récurrents et ainsi favoriser le développement de la RAC.

- Réalisation d'une analyse de l'état de la disponibilité des spécialistes de contenu (SC) en RAC pour répondre au service dans les 48 collèges. L'objectif principal de ce mandat était de sonder les porteurs du dossier de la RAC dans les collèges afin d'avoir une connaissance approfondie de la situation actuelle et des problématiques vécues, s'il y a lieu.
- Développement d'un référentiel de compétence pour le conseiller ou la conseillère RAC (en collaboration avec les autres CERAC) et une offre de formation en ligne incluant un Guide du participant pour les 48 collèges. À cela s'ajoute trois autres formations sur mesure pour nos dix cégeps associés concernant le développement de partenariat, le plan de développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) et la RAC et l'offre d'un service de RAC en formation générale.
- En processus de conception d'un Guide d'accompagnement pour le spécialiste de contenu lors de la formation manquante des personnes candidates. Livraison prévue en janvier 2016.
- Réalisation de deux articles, dont un sur la plateforme Moodle/CERAC (publication sur ProfWEB) et un sur les jeux sérieux (Vitrine technologie-éducation).

Direction des services administratifs

Les équipes composant la Direction des services administratifs ont contribué de manière significative au fonctionnement et au développement du collège en 2014-2015. Face aux compressions successives du gouvernement du Québec, la Direction des services administratifs a relevé les défis de manière exceptionnelle et s'est engagée avec rigueur à maintenir des contrôles internes efficaces et un suivi budgétaire approprié à la saine gestion des finances du collège. À cet effet, la firme de comptables professionnels agréés a témoigné de la qualité et de la fiabilité des informations financières mises à la disposition des administrateurs. Les outils de gestion développés par l'équipe du Service des ressources financières permettent d'assurer un suivi régulier des finances du collège et contribuent efficacement aux processus de prise de décision.

L'équipe du Service des ressources matérielles s'est vu confier d'importants projets d'infrastructures et de revitalisation des locaux et aires communes pour le confort et le mieux-être des usagers. L'objectif de disposer d'infrastructures modernes et accessibles prévu au Plan de développement stratégique 2013-2016 est en bonne voie de se réaliser. À cet effet, le projet de revitalisation de la salle de spectacle et la construction d'un nouveau gymnase représentent certainement une valeur ajoutée à l'offre de services du collège. De plus, le Collège a signé un partenariat avec le centre de la petite enfance Plumeau-Soleil afin d'accueillir huit places en milieu de garde dans les locaux aménagés du cégep. Cette approche s'inscrit dans le développement des compétences des étudiantes et des étudiants du programme de *Technique d'éducation à l'enfance*.

La préoccupation constante d'offrir un milieu de vie convivial et agréable fait partie intégrante des orientations et des objectifs de la direction du collège. Les travaux menés en 2014-2015 démontrent la synergie des équipes de travail et l'enrichissement collectif qu'ils apportent à la mission du collège.

Le Service des ressources financières

L'équipe du Service des ressources financières, en collaboration avec les autres secteurs d'activités du collège, a mis en œuvre plusieurs mesures favorisant l'efficacité et l'efficacé des processus. Le traitement électronique des transactions est une voie privilégiée. Après l'implantation de la numérisation des factures à payer, l'utilisation d'outil électronique pour le paiement des inscriptions par les étudiantes et les étudiants et le remboursement des allocations de dépenses aux employés par dépôt direct, le Service des ressources financières a progressé dans son cheminement d'incorporer d'ici quatre ans la quasi-totalité des paiements au fournisseur par virement bancaire. Cette méthode simple et efficace permet de réduire les coûts associés à l'envoi des documents et d'augmenter la satisfaction des fournisseurs.

Le Service des ressources financières a également collaboré avec la Direction de la formation continue et des services aux entreprises pour l'intégration des informations financières dans les processus budgétaires du collège, et développé des outils de gestion pour assurer un suivi et un meilleur contrôle des revenus et des dépenses. De plus, le Service des ressources financières a participé à la formation du personnel de la Direction de la formation continue et des services aux entreprises à la suite du rapatriement des activités du Service aux entreprises.

Au cours de l'année, le Service des ressources financières a procédé à la révision des règlements relatifs à la gestion financière et aux approvisionnements. Ces modifications sont consécutives aux changements apportés aux différentes lois et obligations auxquelles le Cégep est soumis. Malgré les demandes des directions de collèges, et de la Fédération des cégeps auprès du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR), les exigences relatives à la reddition de comptes ne cessent d'augmenter.

Le Service des ressources matérielles

Contrairement aux enveloppes de fonctionnement, les allocations d'investissements ne font pas l'objet de compressions budgétaires. Le Cégep dispose d'enveloppes pour la réfection et la transformation des bâtiments et pour la résorption du déficit d'entretien. L'installation de dispositifs anti-refoulement exigé par la Régie du bâtiment, le remplacement de systèmes de contrôle automatique de température dans les bureaux et les mesures mises en place à la suite de l'entrée en vigueur du *Règlement sur l'entretien d'une tour de refroidissement à l'eau* constituent des dépenses réalisées au cours de l'exercice qui ont été financées par les allocations spécifiques de déficit d'entretien.

Les projets d'infrastructure ont également nécessité la participation de l'équipe du Service des ressources matérielles. La construction du nouveau gymnase, les travaux de maçonnerie sur la structure interne du bâtiment, l'aménagement de places en garderie de concert avec le Centre de la petite enfance (CPE) Plumeau-Soleil ainsi que les travaux préparatoires à la réfection des vestiaires sportifs et de l'aménagement des locaux du programme *Technologies sonores* ont fait partie des principales réalisations au cours de l'exercice.

La gestion des demandes de service occupe une place importante dans le travail de l'équipe en répondant à plus de 2 000 demandes annuellement. Ainsi, les membres de l'équipe du Service des ressources matérielles sont appelés à intervenir dans diverses situations pour répondre aux besoins de la communauté collégiale, que ce soit par la préparation d'un événement, pour de menus travaux ou pour une intervention particulière d'entretien et de réparation.

Les états financiers

Fonds de fonctionnement - résultats au 30 juin 2015

	Réel 2015	Réel 2014
PRODUITS		
MEESR	25 145 114 \$	24 444 425 \$
Autres	2 593 697 \$	2 476 996 \$
	27 738 811 \$	26 921 421 \$
CHARGES		
Enseignement régulier	23 897 180 \$	23 526 065 \$
Formation continue et services aux entreprises	2 490 990 \$	2 318 780 \$
Auditorium	16 672 \$	19 578 \$
Cafétéria et librairie	66 311 \$	68 319 \$
Centre sportif	129 108 \$	125 571 \$
Frais spéciaux	736 989 \$	565 078 \$
Stationnement	122 944 \$	103 765 \$
	27 460 194 \$	26 727 156 \$
EXCÉDENT		
Des produits sur les charges	278 617 \$	194 265 \$

Fonds de fonctionnement - Bilan au 30 juin 2015

	2015	2014
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	2 871 374 \$	4 520 533 \$
Débiteurs	1 224 292 \$	221 490 \$
Subventions à recevoir	8 789 \$	595 212 \$
Avances interfonds	1 235 421 \$	755 786 \$
Frais payés d'avance	75 376 \$	13 555 \$
	5 415 252 \$	6 106 576 \$
Autres actifs à long terme	1 061 121 \$	1 061 121 \$
	6 476 373 \$	7 167 697 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs	4 943 479 \$	5 321 030 \$
Revenus reportés	936 900 \$	1 080 835 \$
	5 880 379 \$	6 401 865 \$
ACTIF NET		
Solde de fonds		
Solde au début	765 832 \$	679 460 \$
Excédent	278 617 \$	194 265 \$
Virements interfonds	(448 455) \$	(107 893) \$
	595 994 \$	765 832 \$
	6 476 373 \$	7 167 697 \$

Fonds des immobilisations - Bilan au 30 juin 2015

	2015	2014
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	75 779 \$	51 481 \$
Débiteurs	38 329 \$	18 805 \$
Subventions	602 132 \$	614 532 \$
Frais payés d'avance	3 317 \$	65 519 \$
	719 557 \$	750 337 \$
Subventions à recevoir	8 154 930 \$	6 710 832 \$
Immobilisations	22 592 295 \$	21 166 619 \$
Autres actifs	187 515 \$	208 350 \$
	31 654 297 \$	28 836 138 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Emprunts bancaires	7 285 514 \$	7 886 938 \$
Créditeurs	891 054 \$	395 615 \$
Dus interfonds	1 235 421 \$	755 786 \$
Versements à court terme sur la dette	5 198 517 \$	830 780 \$
	14 610 506 \$	9 869 119 \$
Dette à long terme	11 952 629 \$	15 589 839 \$
Apports reportés	4 336 669 \$	2 907 293 \$
	30 899 804 \$	28 366 251 \$
ACTIF NET		
Solde de fonds	754 493 \$	469 887 \$
	31 654 297 \$	28 836 138 \$

N.B. Certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées pour fins de présentation au rapport financier annuel.

FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS FINANCIERS

FONDS DE FONCTIONNEMENT

Le conseil d'administration a entériné un budget équilibré pour l'exercice 2014-2015, et cela, malgré de nouvelles compressions budgétaires de fonctionnement évaluées à 243 000 \$. En cours d'exercice, le réseau collégial a une nouvelle fois fait l'objet d'un effort budgétaire par une compression additionnelle de 14,4 millions\$, ce qui se traduit par une somme supplémentaire de 187 500 \$ pour le collège.

Les décisions de la direction et les actions concertées avec la communauté collégiale afin d'atténuer les effets des compressions budgétaires ont manifestement porté fruits sur les résultats de l'exercice. Malgré les résultats plus que satisfaisants dans les circonstances, il est important de rappeler que les mesures mises en place ont eu des impacts sur les services offerts et s'inscrivent difficilement dans une vision de développement. La stabilité financière et le réinvestissement en enseignement supérieur du réseau collégial représentent des enjeux majeurs de la Fédération des cégeps et il est essentiel de rétablir le niveau de financement requis à l'enseignement supérieur.

Au terme de l'exercice, le Cégep de Drummondville a réalisé un excédent des revenus sur les dépenses de 278 617 \$, avant les virements interfonds de 448 455 \$ au fonds de fonctionnement. Le solde de fonds s'établit donc à 595 994 \$ au 30 juin 2015, soit une diminution de 169 838 \$ par rapport à l'exercice précédent. Les efforts de réduction des dépenses en cours d'exercice ainsi que des économies budgétaires dans la masse salariale du personnel autre que les enseignants sont des éléments favorables sur les résultats. Par contre, la contribution requise au financement du gymnase à même le solde de fonds du fonctionnement ainsi que les virements de capital et intérêts pour certains projets payés dans le budget d'opération courant viennent expliquer la diminution de l'actif net au 30 juin 2015.

Les revenus de l'exercice ont atteint 27,7 millions \$, en hausse de 3 % comparativement à l'exercice précédent. Plus de 90 % des revenus proviennent du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR). Le financement relatif à la masse salariale des enseignants s'établit à 15,3 millions \$, soit une augmentation de 5,3 % comparativement à l'exercice 2013-2014. Cette hausse s'appuie sur les paramètres de calcul établis pour le financement des enseignants et par l'augmentation du taux d'inscription dans les différents programmes préuniversitaires et techniques.

Le Cégep a engagé des dépenses totalisant 27,4 millions\$, dont la majeure partie est attribuable à la rémunération et aux avantages sociaux du personnel enseignant et des autres catégories de personnel. La masse salariale des enseignants a augmenté de 3,9 % comparativement à l'exercice précédent, tandis que la masse salariale des autres catégories de personnel a augmenté de 0,6 % pour la même période. De plus, une somme de 3,5 millions \$ (3,4 millions \$ en 2013-2014) est consacrée aux dépenses de fonctionnement autres que les salaires et les avantages sociaux.

FONDS DES INVESTISSEMENTS

Le Cégep de Drummondville a reçu des allocations budgétaires totalisant 1 523 800 \$ pour le budget des investissements du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. En lien avec le plan quinquennal des investissements et le *Plan stratégique de développement 2013-2016*, le collège a investi pour 3,5 millions \$ au cours de la dernière année dans les infrastructures et l'acquisition de mobilier, appareillage et outillage et le fonds de bibliothèque. La construction d'un nouveau gymnase, d'une valeur de 2,5 millions \$, dont 1,2 million \$ est financé par le programme de soutien aux installations sportives et récréatives du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et par l'appui de différents partenaires financiers, dont la Fondation du cégep, fût certainement le projet le plus significatif réalisé au cours de la dernière année. Pour ce projet, le Cégep a réalisé des dépenses de 1,7 million \$ au cours du présent exercice. Ce chantier s'inscrit dans un plan global de revitalisation du secteur des sports et se poursuivra au cours de la prochaine année par l'aménagement des vestiaires sportifs.

L'aménagement des aires communes et des locaux d'enseignement a également fait l'objet de modernisation au cours de l'exercice. À cet effet, le Cégep a investi des sommes de plus de 123 000 \$. De plus, des déboursés de plus de 200 000 \$ ont été investis dans les différentes composantes électriques, mécaniques et de ventilation des bâtiments afin d'en améliorer la performance et la sécurité, tout comme le confort des usagers.

Les dépenses pour l'acquisition de mobilier, d'appareillage et outillage et le fonds de bibliothèque ont atteint 919 000 \$ pour l'exercice 2014-2015. Ce montant comprend une somme de 449 000 \$ pour des acquisitions de biens et services en informatique de gestion et de pédagogie et d'un montant de 400 000 \$ pour l'achat d'appareillage et d'outillage pour répondre aux besoins des programmes d'enseignement et des services connexes. L'achat d'équipements spécialisés en *Techniques de génie mécanique* représente la principale dépense des programmes d'enseignement pour un montant de 265 000 \$. De plus, le Cégep a effectué des dépenses de 70 000 \$ pour l'achat de mobilier et de livres à la bibliothèque au cours de la dernière année.

Finalement, le Cégep a investi près de 330 000 \$ à partir des budgets spéciaux pour des investissements dans les laboratoires de sciences, pour son programme *Technologies sonores* et pour réaliser des travaux à la structure interne du bâtiment.

Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de services

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (2014, chapitre 17) (LGCE) a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014 (Loi 15). Elle est entrée en vigueur le même jour.

Suivant l'article 20 de cette loi, le collège doit présenter le niveau d'effectif et sa répartition par catégories d'emploi, indiquer si le niveau d'effectif établi à savoir, que la somme des heures rémunérées pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2015 n'excède pas celle de la période correspondante de 2014.

Vérification de l'effectif collégial		
Période	Nombre d'heures déclarées	
	de janvier au 31 mars 2014	de janvier au 31 mars 2015
Catégorie d'emploi	rémunérées	rémunérées
Hors-cadres	896,00	896,00
Cadres	6 114,80	5 677,00
Gérants	217,00	896,00
Professionnels	11 696,85	11 150,35
Enseignants	96 553,95	97 332,74
Techniciens	13 853,83	13 069,37
Personnel de bureau (soutien administratif et paratechnique)	13 912,67	12 756,46
Ouvriers (soutien ouvrier)	1 335,24	988,83
Total collège	144 580,34	142 766,75
Cible attendue du Ministère		144 580,34
Résultats		142 766,75

Le niveau d'effectif établi conformément à l'article 38 de la loi pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2015 n'excède pas celui de la période correspondante de 2014.

Aux fins de l'application des mesures prévues à la LGCE, le collège doit aussi rendre compte dans son rapport annuel des contrats de services octroyés au cours de l'exercice financier.

Contrats de services, comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1 ^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015		
	Nombre	Valeur
Contrats de services avec une personne physique ¹	-	- \$
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique ²	3	110 967 \$
Total des contrats de services	3	110 967 \$
1. Une personne physique, qu'elle soit en affaires ou non.		
2. Inclut les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.		

Rapport d'utilisation de certaines allocations spécifiques

MESURE DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE (ANNEXE BUDGÉTAIRE S-028)

La réussite étudiante rallie l'ensemble de la communauté collégiale. Le Cégep reçoit des sommes du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche contribuant à la persévérance des étudiantes et étudiants. C'est ainsi que le Cégep a consacré un montant de 70 400 \$ au cours de l'exercice 2014-2015 :

1	Reconnaissance de l'engagement étudiant	17 600 \$
2	Soutien aux étudiantes et étudiants en situation de handicap	5 757 \$
3	Soutien pour l'aide à l'emploi	19 428 \$
4	Soutien pour les activités socioculturelles et sportives	27 615 \$
	Total des activités	70 400 \$

RÉINVESTISSEMENT DU QUÉBEC À L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL – REDDITION DE COMPTES (ANNEXE BUDGÉTAIRE S-034)

Au cours de l'exercice 2014-2015, le Cégep a reçu une allocation de 258 314 \$ pour des activités destinées à l'amélioration de la qualité de la formation et l'accessibilité aux études. Ces ressources sont consacrées à des interventions à l'intérieur d'axes déterminés et privilégiés par le collège. Le tableau ci-dessous présente les activités réalisées par le Cégep pour l'exercice terminé au 30 juin 2015 :

1	Amélioration des services-conseils au cheminement scolaire et à l'accueil des étudiants.....	127 538 \$
2	Récurrence des ressources humaines et financières attribuées au processus d'accueil du personnel et d'intégration des technologies à l'enseignement.....	92 251 \$
3	Renforcement des actions de prévention et de contrôle des bâtiments afin d'améliorer la qualité de l'environnement.....	38 525 \$
	Total des activités réalisées	258 314 \$

Le Cégep reçoit des allocations particulières pour la réalisation d'activités visant à maintenir les nouveaux inscrits dans les programmes conduisant à des carrières scientifiques et technologiques ainsi que toute autre activité favorisant la réussite des étudiants et des étudiantes. Au cours de l'exercice, le collège a réalisé plusieurs activités favorisant l'atteinte des objectifs :

1	Soutien aux différents centres d'aide à l'apprentissage	26 215 \$
2	Encadrement, aides pédagogiques individuels, conseillers pédagogiques et soutien à la réussite.....	663 207 \$
3	Allocations à des programmes menant à des carrières scientifiques et technologiques	20 000 \$
	Total des activités réalisées	709 422 \$

Tableau d'honneur et distinctions

Prix de la réussite en enseignement

Ce prix est décerné annuellement à une enseignante ou à un enseignant qui s'est illustré par ses méthodes pédagogiques innovatrices, par la qualité de son implication auprès de ses étudiantes et de ses étudiants et par ses actions centrées sur les valeurs éducatives favorisant leur réussite. Cette personne représente une source d'inspiration certaine pour ses collègues. Cette année, le Prix de la réussite en enseignement a été remis à M. Marki Saint-Germain, enseignant dans le programme *Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment*.

Prix de l'enseignement Roch-Nappert

Ce prix est décerné à une enseignante ou à un enseignant pour ses qualités pédagogiques, ses relations avec les étudiants et les étudiantes, sa passion, son engagement dans le milieu et l'ensemble de sa carrière. Le Prix Roch Nappert a été attribué à Mme Esther Trudel, enseignante au programme *Techniques d'éducation à l'enfance*.

Prix de l'engagement

Ce prix est décerné annuellement à un membre du personnel qui est une source d'inspiration pour ses collègues et l'ensemble de l'organisation. Par ce prix, le Cégep de Drummondville tient à souligner le travail exemplaire accompli de ces personnes qui, en plus de partager les valeurs de l'organisation, ont fait preuve de dynamisme et d'ouverture au quotidien :

Personnel cadre : Mme Martine Poisson, directrice des études adjointe, Service de l'organisation scolaire

Personnel enseignant : Mme Maryse Blanchette, enseignante et coordonnatrice, Département en danse

Personnel professionnel : Mme Karine Sawyer, conseillère pédagogique, Service des programmes et de l'aide à la réussite

Personnel de soutien : M. Mario Dumont, opérateur de duplicateur offset (imprimerie), Service des ressources financières

Prix Bâtisseur

Le Prix Bâtisseur a été décerné à un grand ambassadeur du collège, M. Pierre Langis, enseignant en psychologie au Département des sciences humaines pour la période d'août 1977 à juin 2011.

Prix de la recrue par excellence

Par ce prix, le Cégep de Drummondville a tenu à souligner le travail exemplaire de Mme Valérie Cusson, secrétaire administrative à la Direction des études, qui s'est démarquée par son adhésion aux valeurs de l'organisation et son dynamisme.

Prix de l'effort collectif

Le Département des soins infirmiers a été reconnu comme l'équipe s'étant démarquée par son énergie et sa franche camaraderie permettant ainsi d'améliorer la qualité de ses services.

Mention d'honneur de l'Association québécoise de pédagogie collégiale

Chaque année, l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) décerne des mentions d'honneur aux enseignantes et aux enseignants du réseau collégial qui se sont illustrés par leur engagement pédagogique et par leur contribution à la qualité de l'enseignement collégial. Ces personnes sont désignées par leurs pairs et, cette année, le Cégep de Drummondville est fier d'honorer Mme Nathalie Demers, enseignante et coordonnatrice du Département des sciences humaines. En lui remettant la mention d'honneur, l'AQPC signale sa compétence et son dévouement devant ses collègues de tout le Québec.

Autres distinctions

Lors du Gala des Napoléon en novembre 2014, la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond (CCID) a décerné le titre d'Ambassadeur à M. Jeffrey Gallant, enseignant en *Arts, lettres et communication, option Langues*. Cet honneur a couronné son importante contribution scientifique lors de ses nombreuses activités de recherche sur le monde des requins.

Le Conseil des arts et des lettres a remis le prix « Créatrice de l'année, Centre du Québec », à Mme Claudine Brouillard, enseignante en *Arts visuels*. Par ce prix, le talent de Mme Brouillard a été reconnu à la grandeur du Québec.

Reconnaissance étudiante

CÉRÉMONIE DE REMISE DES DIPLÔMES

Grand prix étudiant à l'enseignement ordinaire et Médaille académique du gouverneur général du Canada

Goyer, Mélanie, 200.B0 - *Sciences de la nature*

Grand prix étudiant à la formation continue

Larocque, Johanne, JNC.0K – *Gérontologie*

Prix excellence en formation technique

Dupuis, Steven, 200.B0 - *Sciences de la nature*

Prix excellence en formation préuniversitaire

Leblanc, Valérie, 200.B0 - *Sciences de la nature*

Prix excellence en formation continue

Provencher, Sylvie, LCE.4Q – *Bureautique*

PRIX DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DU QUÉBEC

Francoeur, Francesca, 300.34 – *Sciences humaines, profil Société*

Beaubien, Samuel, 200.B0 - *Sciences de la nature*

SOIRÉE DE RECONNAISSANCE ÉTUDIANTE

Personnalité étudiante de l'année

Francoeur, Francesca, 300.34 - *Sciences humaines, profil Société*

Bourses « Nouveau départ »

Bélisle, Pascal, 420.A0 - *Techniques de l'informatique*

Bessette, Katty, 551.AB - *Techniques professionnelles de musique et chanson, spécialisation en Interprétation*

Jappain, Céline, JNC.13 - *Techniques d'éducation spécialisée*

Laliberté, Sonia, JNC.13 - *Techniques d'éducation spécialisée*

Lévesque, Hélène, 180.B0 - *Soins infirmiers*

Mathieu, Iona, LCA.DT - *Agent en support à la gestion des ressources humaines*

Nadeau, Stéphanie, 180.A0 - *Soins infirmiers*

R.Turgeon, Nicolas, 300.34 – *Sciences humaines, profil Société*

Roch, Stéphanie, 300.30 - *Sciences humaines*

GALA DES SPORTS 2015

Athlètes de l'année

Nathalie Genest (*Soins infirmiers*)

Tristan Fillion (*Sciences de la nature*)

Athlètes sport-études de l'année
Marie-Desneiges Landry, Tennis
Gabriel Lauzon, Tennis

Personnalités sportives de l'année
Myriane Hébert, Soccer et Badminton
David Roy, Badminton

Discipline en progression de l'année
Natation

Discipline sportive de l'année
Badminton

CONCOURS « SCIENCE, ON TOURNE! »

Carl Boucher, Marc-André Cusson et Vincent Blanchard, première place du Prix Défi
Vincent Léveillé, Jacob de Oliveira, Julien Lemieux, deuxième place du Prix Défi
Antoine Leblanc, Pascal Roy, Prix de la communication
Nathan Chagnon, Antoine Joyal, Emmanuel Beaudry, Prix de l'ingéniosité
Vincent Léveillé, Jacob de Oliveira, Julien Lemieux, Prix Coup de cœur
Sacha-Francis Morin, Julien Jolin-Nicol, Prix du recyclage

CÉGEPS EN SPECTACLE

Groupe Les Jam'zelles, premier prix
Groupe Hoÿ, deuxième prix
Groupe Les Jam'zelles, Prix Coup de cœur du public

Composition des instances

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE DRUMMONDVILLE

M ^{me} Julie Biron	Membre socio-économique (fin de mandat : février 2015)
M. Alain Charest	Membre socio-économique Président
M ^{me} Dominique Chevalier	Membre socio-économique
M ^{me} Johanne Giguère	Membre socio-économique
M. Daniel G. Nolett	Membre socio-économique
M ^{me} Katheryne Desfossés	Membre en provenance des entreprises de la région
M ^{me} France Richer Vice-présidente	Membre en provenance des entreprises de la région
M. Philippe Laprise	Membre coopté titulaire du diplôme d'études collégiales (secteur technique)
M. Denis Raïche	Membre coopté titulaire du diplôme d'études collégiales (secteur préuniversitaire)
M. Jean-Marie Desroches	Membre désigné par le personnel enseignant
M. Marki St-Germain	Membre désigné par le personnel enseignant
M ^{me} Katia Mayrand	Membre désignée par le personnel professionnel
M. David Allaire	Membre désigné par le personnel de soutien
M. Gerry Gagnon	Membre désigné par les parents
M. Georges Massé	Membre désigné par les parents
M. Antoine Forcier	Membre désigné par les étudiants (secteur préuniversitaire)
M. Jérémy Laplante-Chapdelaine	Membre désigné par les étudiants (secteur technique)
M ^{me} Brigitte Bourdages	Directrice générale, membre désignée d'office
M. Pierre Asselin	Directeur des études, membre désigné d'office

LE COMITÉ EXÉCUTIF

M ^{me} Brigitte Bourdages	Présidente
M. Pierre Asselin	Directeur des études
M. Alain Charest	Membre socio-économique
M ^{me} Dominique Chevalier	Membre socio-économique
M ^{me} France Richer	Membre en provenance des entreprises de la région

LA RÉGIE DE DIRECTION

M ^{me} Brigitte Bourdages	Directrice générale
M. Pierre Asselin	Directeur des études
M ^{me} Mélanie Lavallée	Directrice, Direction de la formation continue et des services aux entreprises
M. Pierre Grondin	Directeur, Direction des affaires étudiantes et communautaires
M ^{me} Katia Froidevaux	Directrice, Direction des ressources humaines et des affaires corporatives
M. Jacques Contant	Directeur, Direction des services administratifs
M. Dominic Villeneuve	Coordonnateur, Service des communications

LA COMMISSION DES ÉTUDES

M. Pierre Asselin	Directeur des études
M ^{me} Lucie Marchessault	Coordonnatrice, Direction de la formation continue et des services aux entreprises
M ^{me} Geneviève Lizée	Directrice adjointe des études
M ^{me} Hélène Lachapelle	Directrice adjointe des études
M. François Bolduc	Personnel enseignant
M. Mathieu Bouchard	Personnel enseignant
M. Marc-André Brie	Personnel enseignant
M. Jean-Marie Desroches	Personnel enseignant
M. Louis Marchand	Personnel enseignant
M ^{me} Chantal Parenteau	Personnel enseignant
M. Marki St-Germain	Personnel enseignant
M ^{me} Esther Trudel	Personnel enseignant
M ^{me} Hélène Veillette	Personnel enseignant
M. Jordan Raymond-Robidoux	Personnel enseignant – Début : 11 mars 2015
M ^{me} Sylvie Allard	Personnel professionnel
M. Mathieu Goulet	Personnel professionnel
M ^{me} Julie Savard	Personnel professionnel
M ^{me} Chantal Shank	Personnel professionnel – Fin : 24 mars 2015
M ^{me} Annie Doré-Côté	Personnel professionnel – Début : 15 avril 2015
M ^{me} Sonia Tremblay	Personnel de soutien – Fin : 27 novembre 2014
M. Antoine Forcier	Étudiant – Début : 11 mars 2015
M. Alexis Harton	Étudiant – Début : 11 mars 2015 – Fin : 27 mars 2015
M. Jean-Victor Simoneau	Étudiant – Début : 15 avril 2015

RELATIONS DE TRAVAIL

Rencontre collège-syndicat (personnel enseignant)	
M. Pierre Asselin	Directeur des études
M ^{me} Katia Froidevaux	Directrice, Direction des ressources humaines et des affaires corporatives
M ^{me} Lucie Marchessault	Coordonnatrice, Direction de la formation continue et des services aux entreprises
M ^{me} Martine Poisson (mi-année)	Directrice adjointe des études – Service de l'organisation scolaire
M ^{me} Hélène Jutras (mi-année)	Directrice adjointe des études par intérim – Service de l'organisation scolaire
M ^{me} Julie Allard	Personnel enseignant
M ^{me} Jo-Annie Bédard	Personnel enseignant
M. Marc-André Brie	Personnel enseignant
M ^{me} Micheline Rioux	Personnel enseignant

Comité de relations de travail (personnel professionnel)	
M ^{me} Katia Froidevaux	Directrice, Direction des ressources humaines et des affaires corporatives
M ^{me} Geneviève Lizée	Directrice adjointe des études – Service des technologies de l'information et soutien à l'enseignement
M ^{me} Lucie Marchessault	Coordonnatrice, Direction de la formation continue et des services aux entreprises
M ^{me} Caroline Beaumont	Personnel professionnel
M ^{me} Annie Doré-Côté	Personnel professionnel
M ^{me} Karine Sawyer	Personnel professionnel

Comité de relations de travail (personnel de soutien)	
M ^{me} Katia Froidevaux	Directrice, Direction des ressources humaines et des affaires corporatives
M ^{me} Hélène Lachapelle	Directrice adjointe des études – Service de l'encadrement scolaire et de l'aide à la réussite
M. Dominic Villeneuve	Coordonnateur, Service des communications
M ^{me} Michelle Charlebois	Personnel de soutien
M ^{me} Geneviève Jolicoeur	Personnel de soutien
M ^{me} Catherine Laforce	Personnel de soutien

Organismes apparentés

LA FONDATION DU CÉGEP DE DRUMMONDVILLE – CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Patrick Boissonneault	Président
M ^e Marc Boisselle	Vice-président
M ^{me} Brigitte Bourdages	Secrétaire
M. Jacques Contant	Trésorier
M ^{me} Julie Biron	Administratrice
M ^{me} Céline Caron	Administratrice
M. Alain Charest	Administrateur
M. Étienne Grandmont-Bérubé	Administrateur
M. Pierre Grondin	Administrateur
M. André Roy	Administrateur
M ^{me} Jacinthe Roberge	Directrice de la Fondation

L'ASSOCIATION COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DE DRUMMONDVILLE

M ^{me} Francesca Francoeur	Présidente
M ^{me} Rosalie Lacasse	Vice-présidente
M. Jean-Philippe Hamel	Trésorier
Mme Carole-Anne Lefebvre	Secrétaire
M. Mathieu Bouchard	Administrateur
M. Jacques Contant	Administrateur
M. Sergio Nino	Administrateur
M. Jérémy Laplante-Chapdelaine	Administrateur
M ^{me} Sonia Moreau	Administratrice
M. Michel Desjardins	Directeur de l'Association

LA CORPORATION DU CLUB DE FOOTBALL LES VOLTIGEURS DU CÉGEP DE DRUMMONDVILLE

MM. Louis-Philippe De Blois/André Godbout	Président
M. Michel Desjardins	Trésorier
M. Michaël De Grandpré	Secrétaire
M. André Godbout	Administrateur
M. Antoine Le	Administrateur
M. Serge Grégoire	Administrateur
M. Jonathan Lespérance-Desnoyers	Administrateur
M. Mikael Pepin-Beaudet	Administrateur
M. Pierre Grondin	Administrateur
M ^{me} Jacinthe Roberge	Administratrice
M. Jacques Roy	Administrateur
M ^{me} Vicky Blanchette	Administratrice
M ^{me} Sylvie Allard	Administratrice